



Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre

2024

Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2024

Province du Nouveau-Brunswick
C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA
gnb.ca

ISBN : 978-1-4605-3898-2

Mars 2024

Table des matières

Analyse comparative entre les sexes plus	4
La diversité au Nouveau-Brunswick	4
Population.....	4
Éducation	5
Revenu et population active	5
Compétences linguistiques.....	6
Personnes vivant avec un handicap.....	6
Populations racialisées et autochtones	7
Population transgenre, non binaire et de diverses identités de genre	8
Processus d'ACS+ pour le budget 2024-2025	8
Points saillants relatifs aux effets selon le genre et la diversité	9
Soins de santé publics fiables	9
Bâtir un meilleur système éducatif.....	9
Collectivités dynamiques et viables.....	10
Dynamiser l'activité dans le secteur privé	11
Populations vulnérables et les groupes méritants d'équité	12
Évaluation globale des effets	14
Période de réalisation de l'ACS+	14
Avantages directs : Genre.....	15
Avantages directs : Autres caractéristiques.....	16
Rapports des effets	17
Vers l'avant	67
Remerciements.....	67

Analyse comparative entre les sexes plus

L'analyse comparative entre les sexes+ (ACS+) est une optique de politique intersectionnelle qui considère les répercussions possibles des programmes, des politiques et des initiatives sur tous les genres. L'ACS+ tient également compte d'autres facteurs identitaires, dont la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, la langue, l'incapacité et l'influence de nos identités croisées sur l'usage que nous faisons des politiques et des initiatives gouvernementales. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) s'est engagé à utiliser l'ACS+ à compter de 2016.

À ce jour, plus de 3 200 personnes employées par le GNB ont suivi la formation à l'ACS+, y compris des sous-ministres, des sous-ministres adjoints et adjointes, des directrices et directeurs des politiques et des activités, des spécialistes de l'amélioration des processus, des gestionnaires et des analystes. Plus précisément, au cours de l'exercice financier 2023-2024, plus de 1 000 personnes employées par le GNB ont suivi la formation à l'ACS+. Dix-neuf (19) champions ACS+ ont été choisis dans chaque ministère pour aider leurs collègues à comprendre la valeur de l'ACS+ et à chercher des occasions de l'intégrer à leur travail. Une communauté de pratique (Cdp) ACS+ a également été créée et près de 84 employés en sont membres. La CdP offre une plus grande visibilité sur le sujet et permet à des collègues de mettre en commun les pratiques exemplaires et de collaborer davantage dans le respect de l'esprit Une équipe, un GNB.

En plus d'offrir la formation sur l'ACS+ au gouvernement, nous avons créé un outil et un guide accessibles sur l'ACS+. Ceux-ci sont affichés [en ligne](#) aux fins d'utilisation publique pour promouvoir davantage l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion dans le secteur privé.

Veiller à ce que les programmes, les politiques et les initiatives proposés donnent des résultats prévus et équitables pour toutes les personnes au Nouveau-Brunswick aidera à créer une société plus équitable. L'ACS+ est logique lorsqu'il est question de politiques et doit continuer de faire partie intégrante de la façon dont nous pensons et travaillons comme fonctionnaires.

Le présent Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre fournit de l'information sur les répercussions des mesures précises dans le budget 2024-2025 d'après l'ACS+.

La diversité au Nouveau-Brunswick

Population

Selon Statistique Canada, la population du Nouveau-Brunswick était estimée à 842 725 personnes au 1^{er} octobre 2023¹, soit une augmentation d'environ 70 000 personnes par rapport à la population il y a 5 ans (octobre 2018). En juillet 2023, lors du dernier décompte annuel de la population du Nouveau-Brunswick par sexe, les résultats étaient presque également répartis entre les hommes (49,5 %) et les femmes (50,5 %), les femmes étant légèrement plus nombreuses que les hommes en raison de l'espérance de vie plus longue des femmes². La majorité de la croissance de la province ces dernières années est due à la migration internationale. Au moment du recensement de 2021³, les immigrants représentaient 5,8 % (44 125 personnes) de la population, tandis que les résidents non permanents représentaient 1,4 % (10 860 personnes). En 2011, ces pourcentages étaient respectivement de 3,9 % et de 0,4 %⁴. Étant donné que la province a accueilli des niveaux record d'immigrants et de résidents non permanents tout au long de 2022 et 2023, il est probable que ces pourcentages aient continué à

augmenter. Entre le 1^{er} octobre 2022 et le 30 septembre 2023, 10 583 immigrants ont été admis au Nouveau-Brunswick, tandis que le nombre de résidents non permanents dans la province a augmenté de 11 251⁵. Pendant cette même période, la province a également enregistré un gain net de 5 488 personnes en provenance d'autres régions du Canada⁶. En juillet 2023, 23 % de la population de la province avait 65 ans ou plus (192 236 personnes; 89 649 hommes + 102 587 femmes), la deuxième proportion la plus élevée parmi les provinces et territoires⁷.

Éducation

Les femmes du Nouveau-Brunswick sont plus susceptibles que les hommes d'avoir terminé leurs études secondaires et d'avoir obtenu un diplôme universitaire. Selon les données d'une enquête sur la population active menée en 2023, 135 600 personnes du Nouveau-Brunswick âgées de 25 à 64 ans (76 700 hommes et 58 900 femmes) avaient au moins un diplôme d'études secondaires comme plus haut diplôme, alors que 278 000 personnes (128 800 hommes et 149 000 femmes) avaient soit un certificat, un diplôme ou un grade⁸.

Selon le Recensement de 2021 :

- 31 475 personnes (70,5 % d'hommes+⁹ et 29,5 % de femmes+¹⁰) avaient un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.
- 108 710 personnes (42,9 % d'hommes+ et 57,1 % de femmes+) avaient un certificat ou un diplôme d'un collège ou d'un cégep, ou un autre certificat ou diplôme non universitaire.
- 7 670 personnes (39 % d'hommes+ et 61 % de femmes+) détenaient un certificat ou un diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat.
- 94 140 personnes (40,8 % d'hommes+ et 59,2 % de femmes+) avaient un baccalauréat ou un grade de niveau supérieur¹¹.

Revenu et population active

Tout au long de l'année 2023, en moyenne, 57,4 % des femmes en âge de travailler (15 ans et plus) participaient à la population active à un moment donné. Cela était à peu près comparable au taux observé en 2022 de 57,5 %, mais était légèrement inférieur au taux observé juste avant la pandémie de 58,0 % (en 2019). Cette légère diminution était attribuable aux effets du vieillissement de la population. D'autre part, le taux de participation des hommes en 2023 (63,7 %) était à peu près similaire au taux observé en 2022 (63,8 %), mais en baisse notable par rapport à 2019 (65,4 %). Cette baisse était partiellement, mais pas entièrement, attribuable aux effets du vieillissement de la population. En 2023, le taux de chômage chez les femmes était de 5 %, en baisse par rapport aux 6,1 % observés en 2022 et au taux d'avant la pandémie (2019) de 6,6 %. Chez les hommes, le taux de chômage dans la province était de 8 % en 2023, bien au-dessus du taux chez les femmes, mais en baisse par rapport à 2022 (8,3 %) et à 2019 (9,6 %) ¹².

Selon le Recensement de 2021, le Nouveau-Brunswick comptait 648 350 personnes touchant un revenu âgées de 15 ans ou plus (49 % d'hommes+ et 51 % de femmes+). Le revenu médian après impôt était de 31 000 \$ pour les femmes+ et de 37 200 \$ pour les hommes+. En outre, le nombre de personnes

gagnant 100 000 \$ ou plus après impôt en 2020 était de 16 315 (27 % de femmes+ et 73 % d'hommes+)¹³.

En 2023, Statistique Canada notait un écart salarial au Nouveau-Brunswick; les femmes touchaient, en moyenne, 7,3 % du salaire horaire des hommes, soit une moyenne de 27,64 \$ l'heure pour les femmes et de 29,83 \$ l'heure pour les hommes. Cela représente une réduction par rapport à 2022, alors que l'écart salarial était de 8,2 %. À l'échelle nationale, l'écart salarial était de 13 % en 2023. L'écart entre les salaires horaires des femmes et des hommes dans la province s'est considérablement réduit avec le temps. En 2000, l'écart salarial au Nouveau-Brunswick était de 22,5 %¹⁴.

Selon le Recensement de 2021, les femmes+ étaient plus de 3 fois plus susceptibles (3,27 fois) d'être à la tête d'une famille monoparentale au Nouveau-Brunswick. 28 480 femmes+ étaient à la tête d'une famille monoparentale, contre seulement 8 690 hommes+. Les femmes+ sont aussi largement majoritaires dans les emplois de soins et d'administration, et demeurent sous-représentées dans les carrières à prédominance masculine. En 2023, 80 % des travailleurs de la santé et 72 % des travailleurs des affaires et de l'administration au Nouveau-Brunswick étaient des femmes+, comparativement à seulement 7,5 % de femmes+ dans des métiers ou des professions connexes¹⁵.

Les soins aux enfants sont un facteur qui contribue aux taux d'activité plus faibles, aux taux élevés d'emploi à temps partiel et aux taux d'absence plus élevés chez les femmes.

Entre janvier 2022 et décembre 2023 (moyenne sur 24 mois) :

- La proportion des mères absentes de la population active était près de trois fois plus importante que celle des pères du même groupe. Ce ratio était encore plus élevé pour les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans.
- Les femmes ayant déclaré travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants étaient près de dix fois plus nombreuses que les hommes.
- Les femmes susceptibles de s'absenter du travail pour des raisons personnelles ou familiales étaient près de quatre fois plus nombreuses que les hommes¹⁶.

Compétences linguistiques

En ce qui concerne les compétences linguistiques, le profil du Recensement de 2021 indique que 34 % de la population du Nouveau-Brunswick peut parler l'anglais et le français. Cependant, le français était la première langue officielle de 30 % de la population (229 330 personnes), la majorité des francophones vivant dans les régions de Campbellton-Miramichi (41 %) et de Moncton-Richibucto (36 %). Bien que, selon les données du Recensement de 2021, le pourcentage de Néo-Brunswickois parlant principalement le français à la maison est en baisse, 2 315 immigrants francophones se sont installés au Nouveau-Brunswick en 2022, ce qui représente une augmentation par rapport aux 790 immigrants francophones dénombrés en 2021¹⁷.

Personnes vivant avec un handicap

En 2022, au Nouveau-Brunswick, 221 900 personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir une ou plusieurs incapacités. Cela représentait 35,3 % de la population de la province âgée de 15 ans et plus, et le deuxième pourcentage en importance au pays, tous groupes d'âge confondus, y compris la moyenne nationale de

27 %¹⁸. Cela représente une augmentation par rapport aux 26,7 % de 2017 et pourrait être partiellement attribué à la fois au vieillissement de la population et à une forte augmentation des incapacités liés à la santé mentale chez les jeunes et les adultes en âge de travailler. Les types d'incapacité les plus fréquents dans la population néo-brunswickoise typiquement en âge de travailler étaient liés à la santé mentale, à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité. Au Nouveau-Brunswick, les personnes ayant une incapacité en âge de travailler ont un taux d'emploi de 63,9 % contre 79,1 % des personnes sans incapacité. Le Nouveau-Brunswick a enregistré une augmentation de 7,5 % du taux d'activité des personnes ayant une incapacité entre 2016 et 2021. Le taux d'activité des personnes ayant une incapacité en âge de travailler (69,6 %) s'aligne sur le taux national, mais reste inférieur au taux d'activité des personnes sans incapacité (85,1 %). Dans la province et ailleurs au pays, les incapacités sont plus fréquentes chez les femmes+ (38,5 %) que chez les hommes+ (31,9 %) en général. En ce qui concerne l'accessibilité, 70,8 % des personnes ayant une incapacité ont déclaré avoir rencontré un ou plusieurs obstacles en 2022. Le plus grand pourcentage de répondants a été confronté à des obstacles physiques dans les espaces publics ou à des problèmes de communication¹⁹.

Les taux de pauvreté et de violence entre partenaires intimes sont considérablement plus élevés chez les femmes ayant une incapacité, car elles risquent davantage d'être isolées ou de dépendre de leur partenaire. En 2018, près de la moitié des actes de violence ont été signalés comme ayant été commis à l'encontre de femmes ayant une incapacité. Les femmes vivant avec une incapacité qui sont sans domicile fixe sont trois fois plus susceptibles que les autres femmes de déclarer des actes de violence commis à leur égard. Les femmes ayant une incapacité, en particulier les femmes sourdes, peuvent avoir des difficultés à accéder aux services, car les services liés au handicap et les services destinés aux personnes survivantes de violence ne sont pas toujours outillés pour répondre à leurs besoins²⁰.

Populations racialisées et autochtones

En 2021, 44 205 résidents du Nouveau-Brunswick, soit 5,8 % de la population, se définissaient comme faisant partie d'un groupe racisé. Dans le Recensement de 2021, les groupes racisés suivants étaient représentés :

- Noirs (12 155 personnes);
- Sud-Asiatiques (8 630 personnes);
- Philippins (5 190 personnes);
- Arabes (5 060 personnes);
- Chinois (4 085 personnes);
- Latino-Américains (2 450 personnes);
- Asiatiques du Sud-Est (1 890 personnes);
- Coréens (1 655 personnes);
- Asiatiques occidentaux (915 personnes);
- Japonais (250 personnes);
- 550 personnes qui ont indiqué faire partie d'un groupe racisé qui n'a pas été énuméré dans les groupes ci-dessus, par exemple, Guyanais, insulaire du Pacifique, Polynésien ou Antillais britannique ou Tibétain;
- 1 375 personnes ont indiqué être membres de plusieurs groupes racialisés.

Au Nouveau-Brunswick, 33 295 personnes, soit 4,3 % de la population, ont déclaré être autochtones. Plus de la moitié (63 %) de la population autochtone de la province s'identifiait comme membre des Premières Nations, alors que près du tiers (31 %) s'identifiait comme Métis et un peu plus de 2 %, comme Inuit; quelques personnes s'identifiaient à plus d'un groupe autochtone²¹. Selon le Système d'inscription des Indiens du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC), au 31 décembre 2023, il y a environ 17 510 membres des Premières Nations au Nouveau-Brunswick – 10 098 dans les réserves et 7 412 hors réserves²².

Population transgenre, non binaire et de diverses identités de genre

Le Recensement de 2021 a été le premier recensement fédéral à inclure des données sur les populations transgenres et non binaires. Selon ce recensement, le nombre de personnes transgenres de 15 ans et plus était de 1 365 au Nouveau-Brunswick. De ce nombre, 675 personnes sont des hommes transgenres et 695 personnes, des femmes transgenres. Dans la province 815 personnes sont non binaires. Statistique Canada indique que les personnes bispirituelles sont comprises dans la grande catégorie des non-binaires. Selon ces données, le Nouveau-Brunswick se classe au deuxième rang au Canada quant à la proportion (0,26 %) d'hommes transgenres âgés de 15 à 34 ans, et au troisième rang quant à la proportion (0,39 %) de personnes non binaires âgées de 15 à 34 ans²³.

Processus d'ACS+ pour le budget 2024-2025

L'analyse du budget provincial selon l'optique de l'ACS+ vise à favoriser la responsabilisation et la transparence dans la planification financière, tout en augmentant la participation sensible au genre dans le processus budgétaire en tenant compte de tous les genres et des groupes méritant l'équité dans la préparation du budget. Elle aidera également à faire progresser l'égalité des genres et à réduire la discrimination systémique. Nous reconnaissons que, malgré nos meilleurs efforts, cette analyse peut être subjective et est souvent limitée par les données disponibles, surtout pour certains facteurs de diversité comme le genre, la race, l'orientation sexuelle et l'incapacité.

Comme c'était le cas en 2023, chaque ministère a été invité à examiner tous les postes budgétaires pour déterminer comment de telles décisions auraient une incidence positive, négative et différentielle sur plusieurs genres et groupes marginalisés, alors qu'il préparait ses demandes budgétaires. Ces premiers résultats ont par la suite été analysés pour aborder les effets selon le genre et la diversité (voir la prochaine section).

Pour améliorer le rapport des effets sur le genre chaque année, le gouvernement a mis en place un processus d'évaluation des répercussions de l'ACS+ plus complet. Cela impliquait la création de rapport des effets basés sur les meilleures pratiques fédérales pour recueillir des renseignements supplémentaires sur les implications de l'ACS+ dans diverses initiatives. Ces rapports visent à communiquer des résultats précis et les répercussions de postes budgétaires sur les parties prenantes et le public.

Points saillants relatifs aux effets selon le genre et la diversité

Le budget 2024-2025 a des effets variables sur la population du Nouveau-Brunswick. Cette section de l'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre cherche à mettre en évidence les principales initiatives touchant aux questions de genre et de diversité.

Soins de santé publics fiables

- Les investissements dans les mesures de soutien aux communautés autochtones permettront d'accorder du financement aux communautés autochtones pour offrir aux enfants et aux jeunes Autochtones du Nouveau-Brunswick des services de santé mentale et de traitement de dépendances adaptés à leur culture.
- La mise sur pied d'un centre de réadaptation en résidence pour le traitement de dépendances de 50 lits offrira un soutien essentiel aux personnes ayant besoin de services spécialisés pour résoudre des problèmes complexes de consommation de substances.
- Le cancer du sein est le cancer le plus répandu chez les femmes néo-brunswickoises. Le programme de dépistage du cancer du sein du Nouveau-Brunswick élargit la possibilité de participer de sa propre initiative aux mammographies de dépistage du cancer aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre âgé.es de 40 à 49 ans.
- La demande de services de sages-femmes au Nouveau-Brunswick dépasse actuellement la capacité des effectifs. Des améliorations aux services de sages-femmes permettront une expansion progressive qui profitera grandement aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre qui vivent des grossesses à faible risque dans la province.
- L'augmentation du nombre d'infirmières examinatrices en cas d'agressions sexuelles (SANE) jouera un rôle crucial dans l'assurance que les victimes d'agressions sexuelles, dans la majorité des cas des femmes, peuvent accéder rapidement à des services essentiels.
- Le versement d'un financement supplémentaire au programme de soins infirmiers critiques du Nouveau-Brunswick (PSICNB) permettra à plus d'infirmières immatriculées de recevoir la formation nécessaire pour travailler dans un milieu de soins critiques au Nouveau-Brunswick. Les femmes représentent 96,3 % du personnel infirmier immatriculé de la province.
- Un soutien clinique supplémentaire apporté aux services de traitement des dépendances et de santé mentale contribuera à répondre aux exigences de la nouvelle *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* et renforcera la capacité des services de psychiatrie pour les enfants et les jeunes hospitalisés.
- Les investissements dans les services de soins de santé offerts dans les établissements correctionnels rehausseront la qualité des soins de santé donnés aux détenus grâce à l'amélioration de l'accès à des médicaments essentiels.

Bâtir un meilleur système éducatif

- Le document *Bâtir un meilleur système éducatif* comprend 12 recommandations uniques qui visent à renforcer et améliorer le système d'éducation anglophone pour les élèves, les éducateurs, les familles et les communautés.
- L'Accord entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada comprend l'engagement de créer 3 400 places dans des garderies

désignées (2 400 places dans des organismes sans but lucratif et 1 000 places dans des organismes à but lucratif) d'ici 2025-2026. La création de places désignées supplémentaires dans des centres à but lucratif en dehors de l'accord aidera la province à répondre à la demande et à améliorer l'accès pour les familles néo-brunswickoises.

- Des investissements dans le Programme préscolaire en autisme assureront un accès rapide à des services thérapeutiques pour les enfants ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme et leurs familles, ce qui contribuera à leur préparation à l'entrée à l'école.
- Les investissements dans les services de soutien aux élèves aideront à répondre aux besoins divers et supplémentaires des élèves, à financer du personnel supplémentaire de soutien aux élèves et à offrir des occasions de formations essentielles.
- Une augmentation de salaire pour les éducateurs travaillant dans les services de garde en milieu scolaire après l'école et les services de garde préscolaire assurera des salaires constants pour ceux qui travaillent dans des centres désignés pour la petite enfance et après l'école, ainsi que pour ceux qui travaillent dans les deux.
- Pour favoriser le recrutement et le maintien en poste de vétérinaires au Nouveau-Brunswick, le gouvernement a adopté une approche proactive pour soutenir les possibilités d'apprentissage des étudiant.es en médecine vétérinaire au Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire du programme de médecine vétérinaire d'Avenir GNB. Les femmes représentent 87,5 % des vétérinaires de la province.
- Augmenter le nombre d'apprenti.es enregistrés dans la province en ajoutant des apprenti.es nationaux et internationaux chaque année.

Collectivités dynamiques et viables

- Le Programme écoénergétique amélioré offre gratuitement une mini-thermopompe bibloc et une meilleure isolation – le tout installé sans frais – aux propriétaires à faible et à moyen revenu. Les femmes et les enfants, les nouveaux arrivants et les communautés racisées tendent à représenter de façon disproportionnée les ménages à faible revenu de la province.
- Le fonds pour la préconstruction et les infrastructures de logement permettent d'accroître la construction de logements dans la province, en particulier dans les petites collectivités et les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Ce fonds favorisera la création de logements sûrs et abordables pour les Néo-Brunswickoi.es, notamment les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivant.es, les personnes étudiantes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en assurant l'accessibilité au logement grâce à une conception sans obstacles.
- Les fonds de développement des Premières Nations soutiendront des ententes de développement entre la province et les communautés des Premières Nations qui définissent les priorités identifiées lors d'un processus de négociation dirigé par les Premières Nations.
- Le renforcement de la sécurité dans les centres de services de Service Nouveau-Brunswick contribuera à contrer l'accroissement des incidents violents et à assurer la sécurité et le confort du personnel des centres et du grand public.
- Pour aider à résoudre les enjeux de recrutement et de maintien en poste dans les secteurs de services à la personne, une augmentation salariale de 6 \$ l'heure sur trois ans sera offerte aux

personnes qui travaillent dans les foyers de groupe et aux responsables des placements d'enfants en particulier.

- Une augmentation de salaire de 2 % pour le personnel de soutien à domicile et des établissements résidentiels pour adultes aidera à reconnaître le rôle important que jouent ce personnel dans les services de santé et sociaux, tout en contribuant à la rétention et au recrutement.
- Le Nouveau-Brunswick a accepté d'accueillir les Jeux d'été du Canada en 2029. Cela comprendra aussi un volet de programme développement des sports, qui sera axé sur l'amélioration de la qualité du système et l'élargissement des programmes de sport.
- L'augmentation du nombre de traversées des habitant.es de l'île Deer et de l'île White Head permettra à ces personnes ainsi qu'aux touristes d'accéder plus facilement au continent pour travailler, étudier ou obtenir des services vitaux.
- L'amélioration de la gestion de l'environnement par l'intermédiaire d'investissements permettra d'entreprendre une étude d'impact sur l'environnement (EIE) détaillée sur le petit réacteur modulaire (PRM) d'Énergie NB à la centrale nucléaire de Point Lepreau et offrira aux citoyen.nes un moyen de participer au processus.
- Un nouveau modèle décisionnel en matière de protection de l'enfance contribuera à traiter les demandes plus efficacement sans avoir à recourir à un juge. Cette modification permettra de résoudre rapidement des cas concernant des familles et des enfants vulnérables.
- Le financement des services de police spécialisés permettra à plus de collectivités d'accéder à des services de police spécialisés, tels que la neutralisation d'engins explosifs, lorsque nécessaire.
- Le renforcement de la préparation aux urgences à l'échelle locale et provinciale contribuera à améliorer la sécurité des collectivités de la province.
- Des ressources supplémentaires pour le marquage des routes permettront de marquer les routes du Nouveau-Brunswick chaque année plutôt que tous les deux ans, ce qui améliorera la visibilité et réduira les risques d'accidents d'automobile.
- Une augmentation du financement versé à trois centres communautaires francophones à Saint John, à Fredericton et à Miramichi favorisera la préservation culturelle et la connaissance linguistique tout en encourageant l'inclusion sociale et la mobilisation communautaire.
- La politique d'art public incite les artistes professionnel.les à présenter des propositions pour concevoir, créer et installer des œuvres d'art publiques dans des immeubles gouvernementaux neufs ou rénovés. Les investissements dans ce programme permettront à plus de Néo-Brunswickois.es de vivre des découvertes culturelles dans la province et de soutenir des artistes professionnel.les qui vivent de leur art.

Dynamiser l'activité dans le secteur privé

- Une stratégie de marketing néo-brunswickoise pour l'Inde et la France appuiera la diversification des marchés pour les industries agroalimentaire et des produits de la mer de la province, favorisera des missions commerciales additionnelles, et offrira un soutien aux groupes des Premières Nations qui sont des transformateurs de produits de la mer prêts à exporter.
- L'augmentation continue des arrivées de nouveaux arrivant.es nécessite des soutiens supplémentaires pour les nouveaux arrivants, y compris la formation linguistique, et le Fonds de

soutien à l'établissement des immigrants (FSEI) qui aide 20 organismes d'établissement à but non lucratif dans la province.

- Malgré le fait que de nombreuses entreprises dirigées par des femmes surpassent celles dirigées par des hommes et génèrent un retour sur investissement global plus élevé, les start-ups dirigées par des femmes ont tendance à recevoir une part de financement beaucoup plus petite que les start-ups dirigées par les hommes Avec l'objectif à long terme de développer les entreprises dirigées par des femmes au Nouveau-Brunswick, Sandpiper Ventures, se concentrera sur l'amélioration des possibilités d'accès au capital pour les femmes.
- Le Programme d'ajustement à la formation en milieu de travail offert par TravailNB aide les Canadiennes à trouver du travail, à élargir leurs opportunités de formation, à améliorer leurs compétences et à acquérir une expérience précieuse.

Populations vulnérables et les groupes méritants d'équité

- La mise en œuvre de deux des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation se traduira par une formation aux fonctionnaires sur l'histoire des peuples autochtones et des contacts directs avec les personnes survivantes des pensionnats indiens pour concevoir et installer un monument très visible accessible dans la capitale en vue de rendre hommage aux survivant.es et de commémorer ceux qui ont été perdus à cause de ces pensionnats.
- L'investissement à l'égard d'aides judiciaires autochtones permet d'offrir une assistance en personne adaptée à la culture et de soutenir les Autochtones dans le système judiciaire.
- L'augmentation des taux d'aide sociale et l'ajout d'un supplément au logement amélioreront la qualité de vie des personnes à faible revenu ou bénéficiant de l'aide sociale au Nouveau-Brunswick. Cela est particulièrement vrai pour les femmes et les ménages monoparentaux dont une part disproportionnée dépend de l'aide sociale.
- Une étude rétrospective de dix ans intitulée *Prévention des homicides familiaux dans le Canada atlantique – Regard rétrospectif pour mieux voir notre chemin vers l'avant* recueillera des données sur les homicides familiaux au Canada atlantique. Les recommandations issues de cette recherche auront un effet sur les femmes en tant que victimes principales des homicides familiaux et sur leurs enfants, ainsi que sur les victimes provenant de groupes méritant l'équité.
- Le programme d'approche en matière de prévention de la violence conjugale et entre partenaires intimes auprès des Autochtones offrira des services culturellement adaptés, sûrs et sensibles aux femmes autochtones et à leurs enfants dans onze communautés des Premières Nations qui sont soumises à la violence conjugale et entre partenaires intimes.
- Les femmes et les membres de groupes méritant l'équité sont exposés à des risques de violence sexuelle plus élevés, particulièrement sur les campus universitaires. Améliorer la réponse à la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires publics du Nouveau-Brunswick est un projet qui cherche à augmenter les services de lutte contre la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires.
- Les investissements dans les lignes d'écoute téléphonique en cas de violence fondée sur le genre (VFG) aideront les organismes à but non lucratif à offrir des services d'intervention en cas de VFG qui ont traité des répercussions de la pandémie de COVID-19 par rapport au soutien en cas de VFG.

- Le 1er avril 2024, le salaire minimum augmentera de 55 cents l'heure pour passer à 15,30 \$. Étant donné que les femmes (57 %) et les jeunes (37 %) constituent une part disproportionnée des personnes travaillant au salaire minimum, cette hausse importante aura un effet positif sur ce groupe.
- L'Allocation canadienne pour le logement pour les personnes survivantes de violence fondée sur le genre est une prestation liée à l'abordabilité des logements locatifs versée directement aux ménages. Elle renforcera la capacité du secteur à soutenir plus de survivant.es de violence fondée sur le genre en les aidant à passer d'un refuge d'urgence temporaire à un logement locatif abordable et stable.
- Le gouvernement déposera un projet de loi pangouvernemental sur l'accessibilité. Le but de ce projet de loi est de bâtir un Nouveau-Brunswick plus accessible et inclusif qui profite à toutes les personnes et en particulier aux personnes en situation de handicap.
- Une augmentation de la Prestation du Nouveau-Brunswick pour Personnes Âgées à Faible Revenu affectera environ 44 000 personnes âgées à travers le Nouveau-Brunswick. Étant donné que la majorité des personnes âgées sont des femmes, on s'attend à ce que cela profite davantage aux femmes qu'aux hommes.
- Environ 21 000 ménages recevant de l'aide sociale, ainsi que plus de 240 client.es du programme des Services d'engagement jeunesse bénéficieront d'une augmentation du supplément pour les ménages de l'aide sociale, allégeant ainsi la pression financière vécue par ces individus et familles.
- L'augmentation des taux des foyers d'accueil d'urgence et de la provision pour des lits d'urgences dans les familles d'accueil « de garde » pour des placements d'urgence les soirs, les fins de semaine et les jours fériés contribuera à recruter et à garder des familles d'accueil d'urgence; cela permettra d'offrir un milieu sûr à plus d'enfants faisant face à un risque imminent de danger.
- L'élargissement du parcours communautaire amélioré d'accès à des soins de santé et à du soutien à domicile aidera les personnes âgées en crise et réduira les visites en salles d'urgence et les hospitalisations subséquentes.
- Compte tenu de la hausse des demandes concernant le Programme extra-mural (PEM), des investissements dans des ressources cliniques supplémentaires pour ce programme réduiront les listes d'attente, la charge de travail et le temps d'aiguillage vers des soins. Ils permettront d'assurer des soins en temps opportuns et équitables aux patient.es du PEM dans toute la province.
- La nouvelle *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* met en avant une approche centrée sur l'enfant et privilégie les placements dans la parenté, les interventions précoces et les services aux jeunes adultes. Elle portera sur des obstacles systémiques et jettera les bases d'un avenir plus équitable pour tous les enfants et les jeunes de la province.

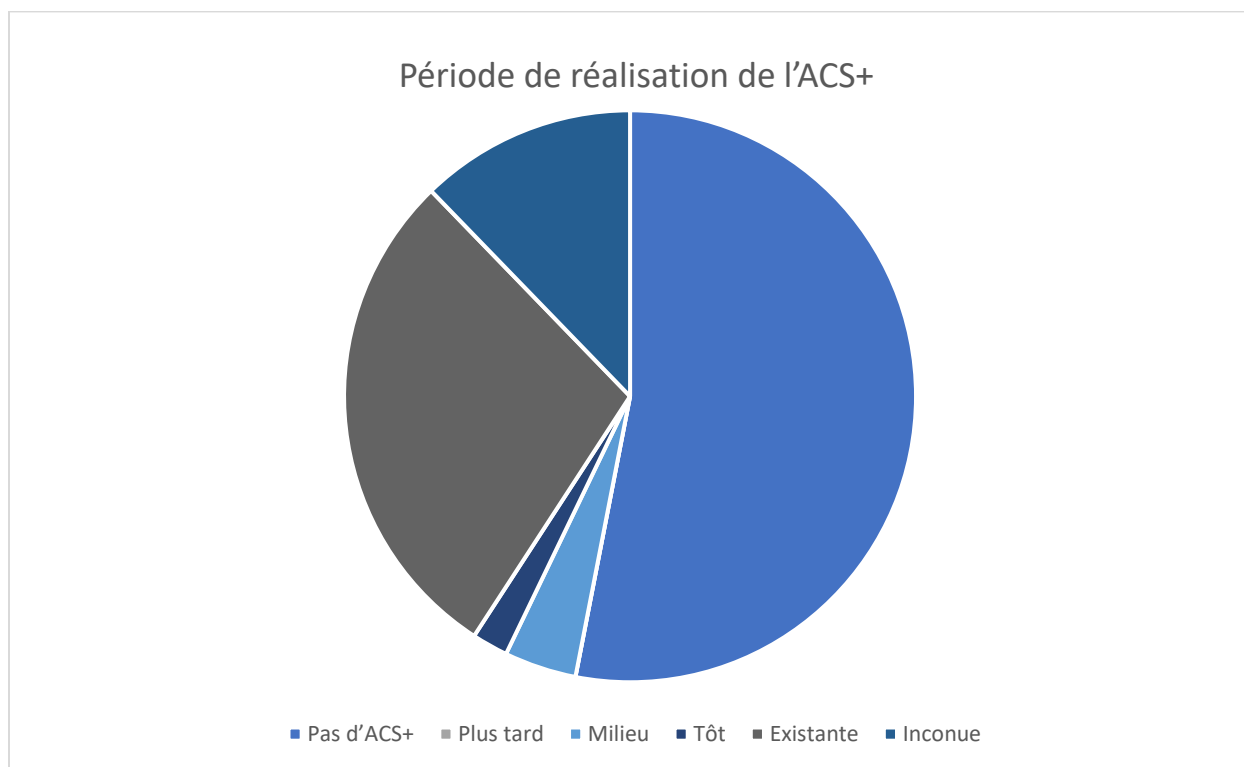
Évaluation globale des effets

Nous nous engageons à prendre des décisions fondées sur des données probantes et à tenir compte des effets sur les gens de différents points de vue. Lorsque nous prenons des décisions qui touchent considérablement la vie des gens, nous devons comprendre que les résultats peuvent varier dans chaque cas. Une discussion constructive et transparente sur le genre, la diversité et les autres identités intersectantes permet de mieux comprendre les défis et aide les décideurs à prendre des décisions éclairées pour relever ces défis.

Afin de créer les rapports des effets sur les 49 postes budgétaires de la section qui suit, nous avons recueilli des renseignements détaillés sur les effets pertinents selon le genre et l'identité intersectionnelle. Nous avons également posé des questions sur l'utilisation de l'ACS+ dans l'élaboration de ces politiques, programmes, services et initiatives.

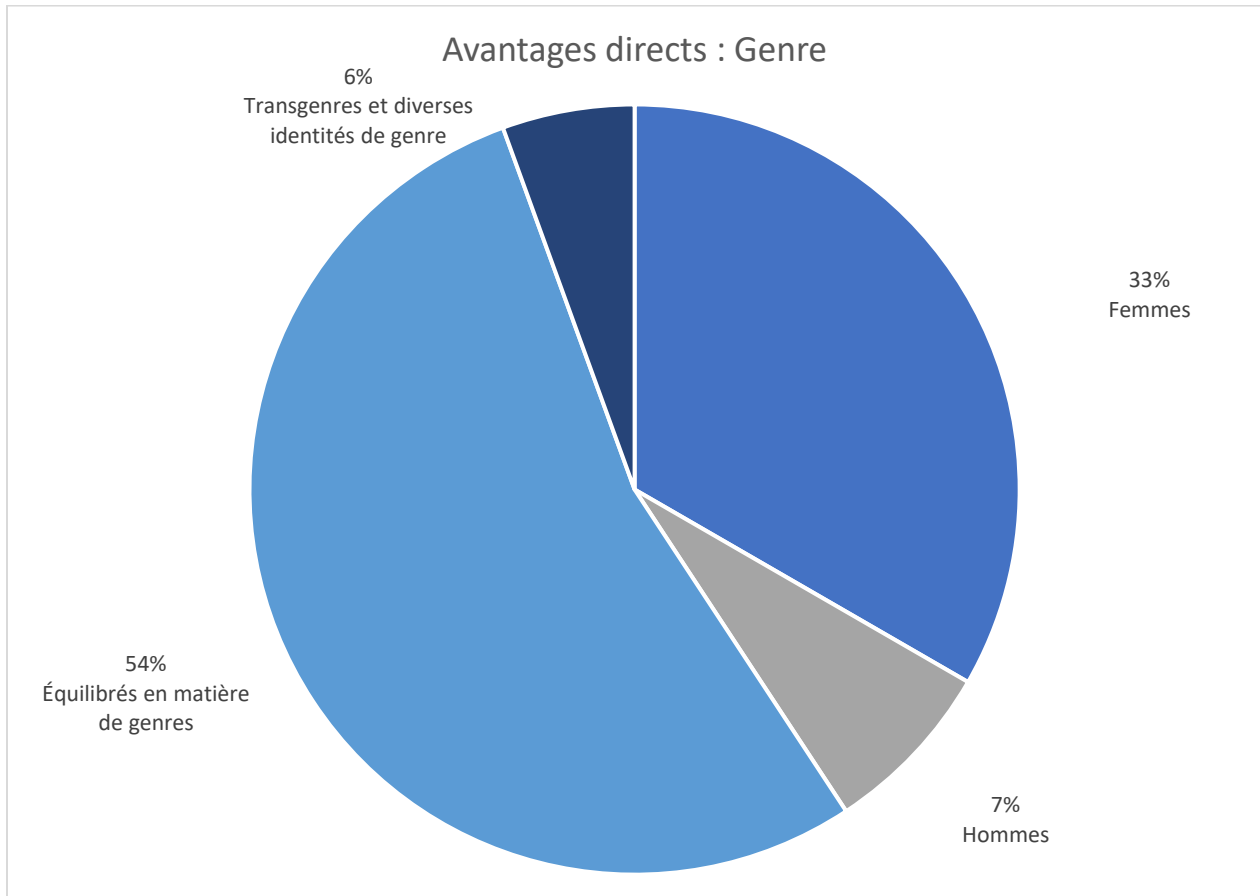
Période de réalisation de l'ACS+

L'ACS+ peut être effectuée à diverses étapes de l'élaboration d'une politique, d'un programme, d'un service ou d'une initiative. Une ACS+ de haute qualité exige une attention immédiate pour élaborer des options et des stratégies efficaces de prestation de programmes et de services. Pour que l'ACS+ soit la plus utile possible, elle est idéalement intégrée directement dans les premières étapes du processus d'élaboration. En tout, selon 53% des 49 rapports effectués, aucune ACS+ n'a été entreprise à quelque étape du processus d'élaboration, ce qui représente une baisse par rapport à un taux de 68% en 2023.



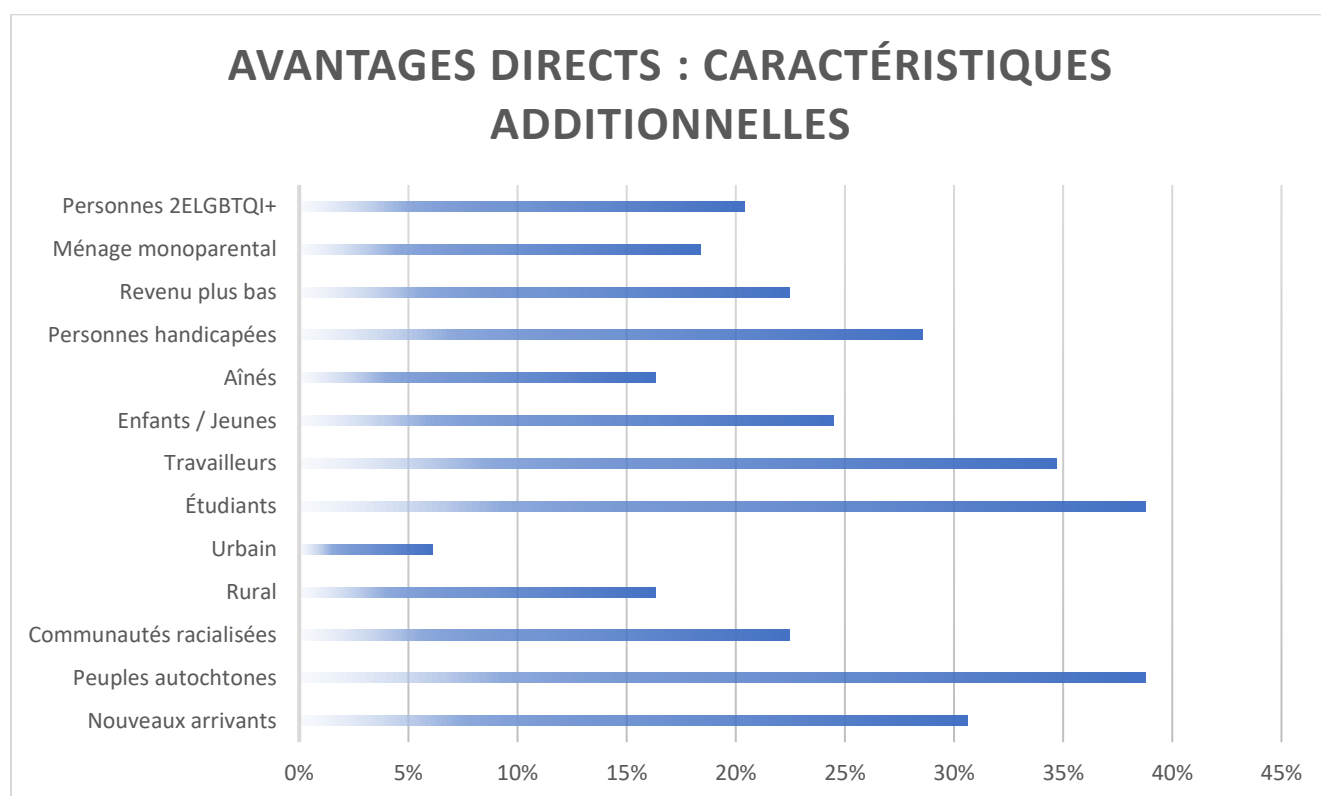
Avantages directs : Genre

Pour chacun des rapports, le suivi des effets sur les divers genres était important puisque tous les genres ne font pas l'expérience des politiques, des programmes, des services ou des initiatives de la même manière. Dans certains cas, ces mesures peuvent avoir été mises au point pour avoir un effet direct sur un ou plusieurs genres.



Avantages directs : Autres caractéristiques

Un aspect important de l'ACS+ est de reconnaître et de souligner les effets liés à des caractéristiques propres à un groupe (p. ex. race, capacité, appartenance à un groupe autochtone, région, âge, revenu, situation de famille, orientation sexuelle, etc.). Le graphique suivant indique le pourcentage global de la période pendant laquelle un groupe a été identifié comme bénéficiant directement de l'ensemble des 49 rapports à l'étude. Étant donné que selon un certain nombre de ces rapports, il pourrait y avoir plusieurs effets sur plusieurs groupes, certains postes ont été comptabilisés dans plus d'une catégorie; donc plus d'un groupe de personnes pourrait observer des résultats directs. Toutefois, il est important de noter que certains effets peuvent être intersectionnels et touchent donc les membres de plusieurs groupes méritant l'équité de manière particulière, mais de façons spécifiques qui ne seraient pas présentées ci-dessous.



Rapports des effets

La section suivante contient 49 rapports des effets. Chaque rapport porte sur un programme, une initiative ou un service qui fera l'objet d'investissements ou d'améliorations en 2024-2025. Les renseignements contenus dans les rapports ont été fournis par les ministères en consultation avec Égalité des femmes. Tout au long de ces conversations, Égalité des femmes a acquis une meilleure compréhension des effets directs, indirects, positifs et négatifs potentiels sur divers groupes de personnes. Les ministères ont appris comment l'ACS+ pourrait être utilisée comme outil pour mesurer et surveiller de tels effets. Égalité des femmes a profité de ce processus consultatif pour expliquer l'avantage d'utiliser l'ACS+ au début du processus budgétaire et offrir soutien et expertise en la matière au cours de la phase de planification des programmes, des politiques, des services et des initiatives.

Dans chaque rapport ci-dessous, les ministères ont décrit les composants clés du poste, ont indiqué le groupe visé et ont décrit qui pourrait tirer le plus d'avantages directs de l'approbation de chaque poste. Les niveaux de scolarité sont divisés en quatre catégories : Études secondaires partielles, diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence; certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers; certificat ou diplôme d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire; et certificat, diplôme ou grade universitaire. Les niveaux de revenu ont été divisés en trois catégories : à faible revenu (moins de 40 000 \$), à revenu moyen (entre 40 000 \$ et 80 000 \$) et à revenu élevé (revenu supérieur à 80 000 \$). La section *Sources des données* a permis aux ministères d'indiquer les sortes de sources qu'ils utilisaient pour déterminer les effets possibles le cas échéant. Nous avons invité les ministères à noter les lacunes statistiques qui, selon eux, provenaient du fait que les données sur les effets potentiels n'étaient pas disponibles ou n'étaient pas facilement accessibles. Lorsque des effets négatifs ont été demandés, nous avons demandé aux ministères de démontrer comment ils avaient l'intention de les traiter et de les atténuer dans la section *Approche réactive de l'ACS+*.

Programme de médecine vétérinaire d’Avenir GNB des Services de santé animale

Cette initiative vise à soutenir le recrutement et le maintien en poste de vétérinaires au Nouveau-Brunswick.

En raison de la pénurie mondiale de vétérinaires, le gouvernement a adopté une approche proactive pour soutenir les possibilités d’apprentissage des étudiants en médecine vétérinaire au Nouveau-Brunswick par l’intermédiaire du programme de médecine vétérinaire d’Avenir GNB. Dans le cadre de cette stratégie, le Ministère offrira des possibilités d’apprentissage expérientielles par l’embauche de stagiaires d’été dans les secteurs de l’agriculture et de l’aquaculture, en mettant l’accent sur la médecine vétérinaire pour gros animaux.

Cet investissement accroîtra la probabilité que des étudiants de niveau postsecondaire du Nouveau-Brunswick soient acceptés au Collège vétérinaire de l’Atlantique pour poursuivre leurs études en médecine vétérinaire et permettra d’offrir une formation supplémentaire à ceux qui y sont déjà inscrits.

Il financera également des possibilités de formation pour les étudiants du Nouveau-Brunswick et les étudiants en médecine vétérinaire afin qu’ils reviennent au Nouveau-Brunswick après l’obtention de leur diplôme.

Sources de données : Sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Étudiants de niveau postsecondaire du Nouveau-Brunswick et étudiants en médecine vétérinaire de l’Île-du-Prince-Édouard

Avantages directs :

Genre :

Femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes

Autres caractéristiques :

Étudiants, certificat d’apprentissage ou autre certificat ou diplôme d’une école de métier, diplôme ou certificat d’études collégiales ou non universitaires, certificat, diplôme ou grade universitaire

Période de réalisation de l’ACS+ : Aucune ACS+ n’a été réalisée auparavant pour ce poste.

Stratégie de marketing du Nouveau-Brunswick pour la France et l'Inde

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (MAAP) se concentre sur la diversification des marchés pour les industries agroalimentaires et des produits de la mer au Nouveau-Brunswick. En réduisant sa dépendance à l'égard du marché américain, qui représente actuellement plus de 80 % des exportations, la province peut atténuer les risques économiques et débloquer des possibilités de croissance.

Le Nouveau-Brunswick et la France ont récemment lancé une nouvelle stratégie internationale visant à renforcer nos relations en mettant en œuvre des mesures précises liées au développement économique. Le MAAP augmentera le nombre d'activités en France afin d'accroître l'exportation de produits alimentaires.

Le MAAP a aussi été chargé d'augmenter les ventes à l'exportation de produits alimentaires vers l'Inde, où le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) a récemment ouvert deux bureaux pour faciliter les échanges commerciaux, offrant ainsi une possibilité d'expansion et de diversification intéressante.

Ce financement permettra au MAAP d'appuyer au moins deux missions commerciales supplémentaires et d'offrir un soutien aux groupes des Premières Nations qui sont des transformateurs de produits de la mer prêts à exporter.

Sources de données : Statistique Canada, autres sources de données

**Lacunes dans les données – On dispose principalement de données nationales sur l'industrie. Les données précises disponibles sur le Nouveau-Brunswick sont limitées.*

Population cible : Producteurs et transformateurs du Nouveau-Brunswick et des Premières Nations qui collaborent avec les entreprises des industries agroalimentaires et des produits de la mer.

Avantages directs :

Genre :

Hommes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes, personnes âgées

Autres caractéristiques :

Travailleurs, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, populations en région rurale ou éloignée

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Centre de réadaptation en résidence pour dépendances de 50 lits

Le système de santé mentale et de traitement contre les dépendances du Nouveau-Brunswick continue de subir des pressions en ce qui concerne l'accessibilité aux services adaptés aux besoins individuels des clients, plus spécifiquement pour les personnes qui ont besoin des services de traitement en résidence hautement spécialisés pour aider à traiter les cas complexes de toxicomanie.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Adultes de plus de 22 ans, quel que soit leur genre, ayant besoin des services de traitement en établissement hautement spécialisé pour traiter des problèmes complexes de dépendances

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Programme de dépistage du cancer du sein

Cette initiative améliorera les services provinciaux de dépistage du cancer du sein en élargissant l'option d'autoaiguillage pour la mammographie de dépistage du cancer aux femmes et aux personnes de divers genres âgées de 40 à 49 ans. À l'heure actuelle, selon les lignes directrices sur le dépistage du cancer du sein, la possibilité d'autoaiguillage pour subir une mammographie de dépistage est recommandée tous les deux à trois ans aux personnes à risque âgées de 50 à 74 ans, mais les personnes qui ne font pas partie de ce groupe d'âge doivent être aiguillées par un médecin pour subir l'examen.

Le cancer du sein est le cancer le plus souvent diagnostiqué chez les femmes néo-brunswickoises. Le dépistage périodique du cancer du sein peut aider à détecter les tumeurs à un stade précoce et à réduire le taux de mortalité attribuable au cancer du sein. Le Programme de dépistage du cancer du sein du Nouveau-Brunswick est un programme de dépistage auprès de la population qui offre des services en la matière dans l'un des établissements où sont effectuées des mammographies de dépistage dans la province.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada, organismes internationaux

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Femmes et personnes de diverses identités de genre du Nouveau-Brunswick âgées de 40 à 49 ans

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Personnes transgenres et personnes de diverses identités de genre¹

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

¹ Cette initiative aura des répercussions sur toutes les personnes dont le sexe féminin a été attribué à la naissance ou ayant des seins, ce qui inclut certaines personnes transgenres et de divers genres.

Programme des infirmières examinatrices en cas d'agression sexuelle

Les services du Programme des infirmières examinatrices en cas d'agression sexuelle (SANE) sont offerts dans la province depuis plusieurs années. Les régies régionales de la santé (RRS) gèrent le programme SANE. Les RRS continuent de travailler à établir un cadre provincial visant à offrir un accès uniforme à ces services au Nouveau-Brunswick.

Ce financement appuiera l'embauche d'infirmières du programme SANE pour veiller à ce que les victimes d'agressions sexuelles soient en mesure d'accéder aux services si nécessaire.

Sources de données : Sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Adultes, adolescents et enfants, quel que soit leur genre, victimes de violence sexuelle ou de violence familiale

Avantages directs :

Genre :
Surtout des femmes

Répartition du revenu :
Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :
Jeunes adultes, adultes

Autres caractéristiques :
Personnes 2ELGBTQI+

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Programme de soins infirmiers critiques

Le Programme de soins infirmiers critiques du Nouveau-Brunswick est un programme de certificat non crédité qui prépare le personnel infirmier immatriculé à travailler dans un environnement de soins critiques. Ce programme provincial de soins infirmiers critiques est en place depuis 2002 et garantit que les exigences et les besoins en matière de formation sont satisfaits pour la spécialisation en soins infirmiers critiques.

Cette augmentation du budget permettra de financer le coût des places supplémentaires dans le programme, ainsi que les salaires du personnel infirmier inscrit au programme de soins infirmiers critiques et des précepteurs.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Personnel infirmier travaillant pour une RRS au Nouveau-Brunswick et ayant besoin d'une formation en soins critiques

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Répartition du revenu :

À revenu élevé

Répercussions sur les générations :

Adultes

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, nouveaux arrivants, populations anglophones, populations francophones, populations urbaines, populations en région rurale ou éloignée, certificat, diplôme ou grade universitaire

Période de réalisation de l'ACS+ : Bien qu'aucune ACS+ n'ait été réalisée précédemment à ce sujet, le Programme de soins infirmiers critiques du Nouveau-Brunswick comporte plusieurs éléments de conception visant à réduire les obstacles et à atténuer les effets négatifs potentiels, notamment l'accessibilité linguistique, la flexibilité dans l'attribution des places, la disponibilité du contenu en ligne pour atténuer les obstacles géographiques, et l'adoption d'une approche collaborative et inclusive de la conception et de la mise en œuvre du programme.

Mesures de soutien aux communautés autochtones

Le présent investissement permettra d'accorder du financement aux communautés autochtones pour offrir aux enfants et aux jeunes autochtones du Nouveau-Brunswick des services de santé mentale et de traitement de dépendances adaptés à leur culture.

En réponse au rapport du défenseur des enfants et de la jeunesse, *Aucun enfant abandonné*, la nécessité de mettre en place des programmes de santé mentale dirigés par des Autochtones a été notée comme recommandation clé.

Plus précisément, du financement sera accordé aux deux volets suivants :

1. Assurer des services psychiatriques à distance aux jeunes autochtones, par un psychiatre autochtone.

2. Soutenir un partenariat pour former et mettre en place une équipe multidisciplinaire en vue de fournir un soutien d'intervention direct aux jeunes aux prises avec des problèmes de dépendances et de santé mentale dans les nombreuses communautés des Premières Nations au Nouveau-Brunswick.

Sources de données : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada, organisations internationales

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Enfants et jeunes autochtones qui vivent dans des réserves ou hors réserve au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante

– ACS+ toujours à jour

Approche adaptée de l'ACS+ : Bien qu'aucune ACS+ n'ait été réalisée auparavant à ce sujet, l'élément le plus important de cet investissement sera de veiller à ce que le service continue d'être destiné aux enfants et aux jeunes et dirigé par des Autochtones. Le modèle de financement et la collaboration serviront à atténuer ce risque potentiel.

Programme des sages-femmes

La demande de services de sages-femmes au Nouveau-Brunswick dépasse la capacité de l'effectif actuel de quatre sages-femmes dans la province. En réponse à une évaluation par un tiers du site pilote pour la profession de sage-femme à Fredericton menée en 2021-2022, cet investissement permettra une expansion progressive des services de sage-femme, y compris l'augmentation de la capacité du Centre de sages-femmes de Fredericton.

De plus, pour faciliter le recrutement et le maintien en poste, un financement permettra d'obtenir deux places pour des personnes étudiantes du Nouveau-Brunswick dans des programmes de formation de sages-femmes existants à l'extérieur du Canada atlantique.

Le Programme de santé périnatale du Nouveau-Brunswick continuera à compiler des rapports de suivi trimestriels comprenant des indicateurs de santé et de sécurité pour les parents biologiques et les nouveau-nés.

Des efforts sont faits pour donner la priorité aux patientes issues de groupes méritant l'équité.

Sources de données : Sources de données internes et sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Personnes dont une grossesse est à faible risque dans la région du Grand Fredericton et qui demandent les services d'une sage-femme

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, personnes ayant un handicap, étudiants, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, parents, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ : Inconnue

Programme de résidence en pharmacie

Les pharmaciens sont un élément essentiel des activités des hôpitaux régionaux du Nouveau-Brunswick. L'introduction du programme de résidence en pharmacie au Réseau de santé Vitalité et son expansion au Réseau de santé Horizon créera un climat attrayant pour le recrutement et le maintien en poste des pharmaciens dans la province. Cette initiative facilitera la formation avancée des pharmaciens spécialisés en pharmacie hospitalière, favorisant ainsi une voie pour leur carrière au Nouveau-Brunswick.

Il n'y a pas de programme de formation en pharmacie au Nouveau-Brunswick, et un nombre limité de places sont réservées aux étudiants néo-brunswickois dans les deux programmes anglophones dans les provinces de l'Atlantique et dans les deux programmes francophones au Québec, en particulier pour les étudiants francophones. Un programme de résidence en pharmacie augmentera les occasions de recrutement, en particulier pour les pharmaciens francophones ou bilingues.

Étant donné que les femmes constituent 67% des pharmaciens de la province, elles pourraient être particulièrement touchées par cette initiative.

Sources de données : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Pharmaciens au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, populations anglophones, populations francophones, personnes dans des régions particulières, titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

Ce poste budgétaire permettra au ministère des Affaires autochtones (MAA) de mettre en œuvre deux appels à l'action (n° 57 et n° 82) de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

D'abord, le MAA continuera d'offrir aux fonctionnaires des modules obligatoires de sensibilisation à la culture et des possibilités d'apprentissage portant sur des sujets tels que la culture autochtone, les droits issus de traités, les droits ancestraux et l'histoire autochtone.

Il poursuivra ensuite le dialogue direct avec les survivants des pensionnats et leur famille, ainsi qu'avec d'autres parties concernées, pour discuter de la conception et de l'élévation, dans la capitale, d'un monument accessible à la population et particulièrement visible qui rendra hommage aux survivants et commémorera les personnes qui ont perdu la vie dans les pensionnats.

Sources de données : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada, organisations internationales

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Peuples autochtones, fonctionnaires

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante

– ACS+ mise à jour

Programme écoénergétique amélioré

Le gouvernement et Énergie NB collaborent pour permettre aux propriétaires et locataires de rendre leur domicile plus écoénergétique et de mieux gérer leurs factures d'électricité mensuelles.

Le Programme écoénergétique amélioré offre gratuitement une mini-thermopompe bibloc et une meilleure isolation, ainsi que l'installation gratuite des deux produits, aux propriétaires qui utilisent des plinthes chauffantes électriques ou le chauffage au mazout et dont le revenu brut total du ménage est inférieur à 70 000 \$ par année. Le programme vise à profiter aux femmes et aux enfants, aux nouveaux arrivants et aux communautés racisées, qui représentent de manière disproportionnée les ménages à faible revenu de la province.

Un financement continu pour soutenir l'abordabilité de l'énergie fera en sorte que les ménages du Nouveau-Brunswick puissent gérer l'augmentation des coûts énergétiques.

Sources de données : Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Néo-Brunswickois à faible revenu

Avantages directs :

Genre :

Femmes

Répartition du revenu :

À faible revenu, à revenu moyen

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Communautés racisées, nouveaux arrivants, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Ressources supplémentaires pour le marquage de la chaussée

Le financement supplémentaire pour ce programme permet de combiner le recours à des entrepreneurs et d'équipes internes afin de marquer les routes tous les ans (plutôt que tous les deux ans), tant qu'elles répondent à la classification. Ces routes ont un débit journalier moyen annuel (DJMA) de 150 à 500 véhicules. En outre, si les municipalités choisissent de marquer leurs propres routes en fonction de contraintes de temps, le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) leur remboursera le travail à un taux fixe.

Un marquage annuel accru des routes pour inclure un plus grand nombre de communautés rurales serait bénéfique pour tous les habitants, mais surtout pour les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen qui empruntent les routes matin et soir pour se rendre au travail et à des services, car le marquage améliorera la visibilité et réduira le risque d'accidents de la route. Les entrepreneurs peuvent également tirer profit de ce changement puisqu'il leur donnera plus de possibilités de travail.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada

**Écart dans les données – Les données les plus récentes à ce sujet sont celles du Recensement de 2021.*

Population cible : Habitants de collectivités rurales

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Hommes²

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes, personnes âgées

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, populations en région rurale ou éloignée, habitants de régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Inconnue

² Même si les avantages seront équilibrés entre les genres en ce qui a trait aux résidents des régions touchées, 95 % des travailleurs dans les métiers, les transports, et les opérations d'équipement dans ces régions sont des hommes.

Île Deer – Traversée supplémentaire

L'île Deer compte une population de 700 habitants. Puisque les services sur l'île sont limités, les habitants doivent souvent prendre le traversier pour se rendre au travail et accéder à des services tels que les soins de santé, l'éducation, etc.

L'augmentation du nombre de traversées par le traversier Abnaki II permettra aux habitants de l'île Deer d'accéder plus facilement à la terre ferme pour y travailler, obtenir des services qui ne sont pas offerts sur l'île et transporter les élèves qui fréquentent l'école Fundy High School, étant donné qu'il y a seulement une école primaire sur l'île. Puisque le traversier est gratuit, le coût ne constitue pas un obstacle à l'accès.

Les investissements dans les traversées supplémentaires bénéficieraient principalement aux habitants d'âge moyen et plus âgés, qui constituent la majorité des habitants de l'île.

Sources de données : Statistique Canada, autres sources de données

**Lacunes dans les données – Puisque Statistique Canada ne dispose pas de données propres à l'île Deer, les données sur la paroisse de West Isles, dont l'île Deer fait partie, ont été utilisées.*

Population cible : Habitants de l'île Deer

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, populations en région rurale ou éloignée, habitants de régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ mise à jour

Île White Head – Traversées supplémentaires permanentes le dimanche

En raison des services limités sur l'île White Head, les habitants dépendent du traversier pour se rendre au travail et à des services tels que les épiceries, les soins de santé, les stations-service, etc. Par le passé, il y avait moins de traversées le dimanche; toutefois, le ministère des Transports et de l'Infrastructure prolonge les heures du dimanche pour mieux permettre aux habitants de se rendre à Grand Manan et sur la terre ferme selon leurs besoins.

Ce changement répondra aux préoccupations des habitants et profitera à tous les habitants et les touristes en permettant une meilleure mobilité le dimanche pour les voyages d'agrément, les services religieux et les services vitaux.

L'investissement dans ces traversées supplémentaires bénéficiera surtout aux habitants plus âgés ou aux aînés, qui constituent la majorité de la population.

Sources de données : Statistique Canada, autres sources de données

**Lacunes dans les données – Les dernières données de recensement disponibles pour cette région concernant les renseignements sur le revenu, la main-d'œuvre et l'industrie, l'éducation et la religion datent de 2011 et n'ont pas pu être utilisées dans le cadre de cet exercice.*

Population cible : Habitants de l'île White Head

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Personnes âgées

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, populations en région rurale ou éloignée, habitants de régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ mise à jour

Services préscolaires en autisme

Le Programme préscolaire en autisme permet aux enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme et à leur famille d'avoir accès rapidement à des interventions fondées sur les données probantes, y compris l'analyse appliquée du comportement et l'intervention comportementale intensive. Les enfants ont l'occasion d'acquérir des compétences utiles qui faciliteront leur entrée dans le système scolaire. Services thérapeutiques VIVA assure les services du programme en vertu d'un contrat avec le ministère.

Cet investissement vise à fournir des services d'intervention directe aux enfants. Il permettra de créer des postes supplémentaires, pour répondre à la demande en raison de l'augmentation du nombre d'enfants diagnostiqués, de même qu'une amélioration de la rémunération et des avantages sociaux pour accroître le maintien en poste du personnel compétent afin de faciliter la continuité des services aux familles.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Les enfants d'âge préscolaire qui ont reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme et leur famille.

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures

Autres caractéristiques :

Personnes ayant des troubles intellectuels et de développement, populations anglophones, populations francophones, parents

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Recommandations à long terme pour un nouveau système éducatif anglophone au Nouveau-Brunswick

Le gouvernement investit dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le comité directeur exécutif, telles qu'elles sont présentées dans le rapport Bâtir un meilleur système éducatif : Recommandations à long terme pour un nouveau système éducatif anglophone.

Celui-ci comporte 12 recommandations distinctes qui pourraient avoir des répercussions variées sur différents groupes.

Un plan de mise en œuvre et un cadre de responsabilisation sont en cours d'élaboration pour chacune des recommandations. Ces investissements appuieront la planification et la conception nécessaires à la mise en œuvre des recommandations.

Les recommandations visent à renforcer et à améliorer le système éducatif anglophone pour les élèves, le personnel, les familles et la communauté.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Tous les élèves, le personnel enseignant, les assistantes et assistants en éducation, les autres groupes professionnels, et les familles et parents du Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Femmes³

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, personnes ayant des troubles intellectuels et de développement, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, populations anglophones, parents, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

³Même si les avantages seront équilibrés entre les genres en ce qui a trait les élèves du système éducatif anglophone, 77 % des éducateurs des écoles publiques primaires et secondaires sont des femmes.

Renforcer la gérance de l'environnement

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) entreprend une étude d'impact sur l'environnement (EIE) détaillée sur le petit réacteur modulaire (PRM) d'Énergie NB à la centrale nucléaire de Point Lepreau.

Le programme d'EIE détaillée est l'occasion pour toute la population de participer pleinement au processus. Le MEGL utilisera une partie du financement pour réunir un groupe d'experts indépendants et de permettre à la population d'interagir avec ce dernier lors de réunions publiques. Le financement servira également à la préparation de données et de sites Web afin que le public ait plus facilement accès aux renseignements de l'EIE et puisse renforcer ses connaissances et ses capacités.

Les programmes de gestion de l'environnement du MEGL ont pour but de profiter à toute la population de notre province. Un environnement plus sain sera synonyme d'une meilleure santé publique et d'une plus grande sécurité pour tous. Inversement, les risques environnementaux sont vécus plus intensément par les personnes ayant un statut socioéconomique inférieur.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Toute la population du Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Allocation Canada–Nouveau-Brunswick pour le logement à l’intention des personnes survivantes de violence genrée

L’Allocation Canada–Nouveau-Brunswick pour le logement à l’intention des personnes survivantes de violence genrée est une aide directe à l’abordabilité du loyer pour les ménages.

Cette prestation viendra compléter et améliorer les services offerts aux survivants dans le secteur de la violence conjugale et de la violence entre partenaires intimes. Elle contribuera à accroître la capacité de soutien du secteur, qui pourra aider un plus grand nombre de personnes à quitter les refuges d’urgence temporaires et à trouver des logements locatifs stables et abordables.

Ce programme devrait avoir des répercussions positives sur les femmes et les personnes 2ELGBTQIA+ au Nouveau-Brunswick, car il s’agit d’une prestation spécialement conçue pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le genre. Elle devrait également avoir des répercussions positives sur les enfants qui sont témoins ou victimes de violences familiales.

Sources de données : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Victimes de violence conjugale et violence entre partenaires intimes

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes, personnes âgées

Autres caractéristiques :

2ELGBTQIA+, autochtones, ménages comptant une seule personne, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l’ACS+ : Mi-parcours (lorsque les options et les propositions sont en voie d’achèvement)

Approche adaptée de l’ACS+ : Un processus d’aiguillage a été mis au point en collaboration avec les organisations de lutte contre la violence conjugale afin de réduire les obstacles à l’admissibilité des victimes. Un processus d’admission et d’admissibilité souple évitera aux victimes de devoir « prouver » qu’elles sont victimes et de revivre leur traumatisme. Le financement sera alloué selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Financement de centres communautaires

Trois centres communautaires situés à Fredericton, à Saint John et à Miramichi, ont été créés par le gouvernement pour fournir et gérer des installations scolaires et communautaires pour la communauté francophone dans les régions qu'ils servent. Le personnel des centres planifie, promeut, gère et coordonne le développement de leur communauté francophone et organise des événements et d'autres activités communautaires en français.

Il y a une demande accrue de services en raison de la croissance de la population francophone résultant de l'immigration. Les fonds supplémentaires déployés dans le cadre de ce programme soutiendront les communautés francophones et les nouveaux arrivants francophones.

Ce financement encouragera la préservation culturelle et l'apprentissage de la langue tout en favorisant l'inclusion sociale, l'engagement communautaire et le bien-être général des personnes et des familles au sein de ces communautés.

Sources de données : Sources de données internes et sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Communautés francophones et communautés de nouveaux arrivants francophones

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures

Autres caractéristiques :

Étudiants, nouveaux arrivants, populations anglophones, populations francophones, personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Faire face aux pressions inflationnistes

Les taux d'inflation post-pandémie continuent de se répercuter sur différents segments d'activité au sein de Justice et Sécurité publique (JSP), les fournisseurs externes et les fournisseurs de services augmentent leurs prix pour compenser leurs propres pressions sur les coûts.

Cet investissement contribuera à faire face à l'augmentation des coûts de divers biens et services en raison de l'inflation, notamment les déplacements (p. ex., l'hébergement, les taux d'indemnité de kilométrage et les repas), l'essence, les coûts des véhicules, les coûts de la nourriture, etc. Le rajustement pour la Gendarmerie royale du Canada aidera à faire face aux incidences inflationnistes importantes, permettra de poursuivre les activités et de servir le public.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Fournisseurs de services de JSP et population du Nouveau-Brunswick bénéficiant de ces services

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Modèle d'arbitrage pour la protection de l'enfance

Conformément à la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, un nouveau modèle de décision en matière de protection de l'enfance est proposé; ce dernier priorise l'efficacité et vise à répondre à la majorité des demandes en matière de protection de l'enfance sans avoir à recourir à un juge.

Le financement de ce nouveau modèle d'arbitrage en matière de protection de l'enfance aidera à traiter les demandes plus efficacement. Cette modification permettra de résoudre rapidement des cas concernant des familles et des enfants vulnérables. Ces gains d'efficacité allégeront également une partie du fardeau qui pèse aujourd'hui sur les tribunaux de la famille, en améliorant l'accès à ces tribunaux dans des affaires ne concernant pas la protection de l'enfance et en accroissant l'efficacité du système pour toute la population.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Enfants, familles et foyers d'accueil impliqués dans les décisions relatives à la protection de l'enfance

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures, les jeunes adultes et les adultes

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones, parents, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ : Mi-parcours (lorsque les options et les propositions sont en voie d'achèvement)

Approche adaptée de l'ACS+ : Le financement proposé prend en compte la manière de garantir un financement adéquat des services de protection de l'enfance pour une mise en œuvre efficace, tout en atténuant les risques et les retards.

Financer les services de police spécialisés

Toutes les collectivités du Nouveau-Brunswick doivent pouvoir, en cas de besoin, accéder à des services spécialisés, comme l'élimination des explosifs. Le caractère occasionnel de certaines de ces urgences rend le financement de ces services et les capacités connexes problématiques.

Le financement provincial destiné aux unités de services spécialisés permettra aux services de police locaux de toute la province de se concentrer sur leurs activités courantes et d'aider les unités de services spécialisés à renforcer leurs capacités, afin d'être prêtes à soutenir toutes les collectivités.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Collectivités du Nouveau-Brunswick qui pourraient avoir besoin d'accéder à des services d'urgence spécialisés

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Populations urbaines, populations en région rurale ou éloignée

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Renforcer la préparation aux situations d'urgence à l'échelle locale et provinciale

Cet investissement dans AlertNB servira à renforcer la préparation aux urgences et à aider les services à mieux répondre aux attentes du public en améliorant la communication du gouvernement pendant les crises.

Cette initiative contribuera à atteindre un objectif plus vaste d'amélioration de la sécurité communautaire partout dans la province.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – la répartition particulière par genre et par groupe de la diversité des travailleurs dans les domaines concernés n'est pas connue.*

Population cible : Collectivités du Nouveau-Brunswick et fournisseurs en matière d'intervention d'urgence

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Pressions liées à une demande accrue

Les inspections et l'application des lois, les services de shérif et la détention d'adultes continuent de faire face à une demande et à des responsabilités croissantes, ainsi qu'à des coûts en ressources et en équipements, en plus de déficits structurels et de sous-financement. Un financement est nécessaire pour soutenir la sécurité des travailleurs de la sécurité publique, de leurs clients et du public.

Le financement aidera à répondre aux responsabilités accrues, notamment : la gestion des dossiers et des preuves, la responsabilité, la formation et les coûts associés aux programmes de véhicules automobiles (y compris les tests de conduite en ligne).

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – la répartition particulière par genre et par groupe de la diversité des travailleurs dans les domaines concernés n'est pas connue.*

Population cible : Personnel, clientèle et détenus du ministère de la Justice et de la Sécurité publique

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Bien qu'aucune ACS+ n'ait été réalisée sur ce point, les investissements impliquent des mesures d'atténuation pour assurer la sécurité du personnel, des détenus et du public.

Accélérer l'aide juridique au sein du système judiciaire

Cet investissement contribuera à atténuer le manque de soutien pour les personnes qui ont droit à l'aide juridique et à l'aide du Bureau du curateur public et à trouver des solutions en la matière.

L'augmentation du financement accordé au Bureau du curateur accroîtra encore le soutien à la prise de décision, etc., pour les personnes âgées et les autres personnes qui ont besoin d'aide pour passer de l'hôpital à un autre milieu de soins.

Ces fonds permettront également de financer intégralement le Bureau du curateur public et appuieront un nouveau modèle de dotation pour les services de droit pénal à l'aide juridique, réduisant ainsi le recours aux avocats du secteur privé et permettant la déréglementation des honoraires payés.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Population du Nouveau-Brunswick souhaitant obtenir les services du Bureau du curateur public ou de l'aide juridique

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes, personnes âgées

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap, personnes ayant une incapacité mentale, personnes ayant des troubles intellectuels et de développement, personnes titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Aides judiciaires autochtones

Cet investissement permettra d'offrir une aide et un soutien en personne aux Autochtones au sein des systèmes judiciaires, notamment en dressant pour eux la liste des services disponibles, ou en défendant leurs intérêts en les aidant à obtenir certains services, comme la traduction et l'interprétation dans la langue de leur choix.

Des aides judiciaires autochtones sachant tenir compte des différences culturelles pourraient avoir des effets positifs à long terme sur les Autochtones dans le système judiciaire, en améliorant l'accès à la justice, en obtenant de meilleurs résultats dans les procédures judiciaires et, au bout du compte, en contribuant au bien-être général et à l'autonomisation des collectivités autochtones.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Autochtones au sein du système judiciaire

Avantages directs :

Genre :

Surtout des hommes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures, les jeunes adultes et les adultes

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+ : Inconnue

Prêts et avances pour les entreprises dirigées par des femmes

Cette initiative vise à offrir un soutien à un fonds de capital-risque qui est axé sur l'investissement dans les entreprises dirigées par des femmes. L'initiative s'adresse en particulier aux femmes et vise à faire en sorte que celles-ci aient une chance égale d'accéder aux capitaux, l'objectif à long terme étant d'augmenter le nombre d'entreprises dirigées par des femmes.

Les entreprises en démarrage dirigées par des femmes sont portées à recevoir une part de financement bien plus faible comparativement à celles qui sont dirigées par des hommes.

Opportunités Nouveau-Brunswick dispose d'un budget de prêts et d'avances avec une partie du capital alloué pour soutenir les fonds d'investissement en capital-risque dans la province. En particulier, le gouvernement s'est engagé à offrir 3 M\$ en capital (sur 5 ans) à un fonds de capital-risque dont la mission est d'investir uniquement dans les dirigeantes, les échelons supérieurs du management ou les entreprises appartenant à des femmes. En plus de son mandat qui est de monter un portfolio d'investissement rentable, Sandpiper Ventures offre des programmes de formation aux investisseuses accréditées qui sont nouvelles dans l'écosystème. Il offre aussi des possibilités de mentorat, de réseautage et de formation pour aider les entrepreneures à accéder au financement et aux possibilités de leadership pour bâtir leurs propres entreprises.

Sources de données : Sources de données internes et sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Femmes d'affaires au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :
Surtout des femmes

Répartition du revenu :
À revenu moyen, à revenu élevé

Répercussions sur les générations :
Jeunes adultes, adultes

Autres caractéristiques :
Nouveaux arrivants

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ toujours à jour

Lancement de l'accessibilité

Le gouvernement présentera une loi sur l'accessibilité à l'échelle gouvernementale au printemps. Le but de cette nouvelle loi sur l'accessibilité sera de réaliser un Nouveau-Brunswick plus accessible et inclusif qui profite à toutes les personnes, en particulier aux personnes handicapées, en identifiant, en éliminant et en prévenant les obstacles à une participation pleine et effective à la société.

Sources de données : Statistique Canada, autres sources de données

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Personnes en situation de handicap et ayant des besoins en matière d'accessibilité au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap

Période de réalisation de l'ACS+ : Tôt dans la phase de l'idée/d'élaboration (lorsque les options/propositions sont élaborées)

Augmentation des objectifs en matière d'apprentissage

Le Nouveau-Brunswick connaît une pénurie de places de formation par modules en raison de l'augmentation de 29 % du nombre d'apprentis inscrits au cours de la dernière décennie, dont près des deux tiers de cette augmentation sont survenus au cours des deux dernières années.

Pour répondre à cette demande, des investissements permettront de former apprentis supplémentaires par an, l'objectif étant de faire passer le pourcentage de personnes ayant accès à de la formation.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Apprentis inscrits sur la liste d'attente d'une formation par modules

Avantages directs :

Genre :

Surtout des hommes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, certificat d'apprentissage ou autre certificat ou diplôme d'une école de métier

Période de réalisation de l'ACS+ : Bien qu'aucune ACS+ n'ait été réalisée précédemment pour cette initiative, la participation des groupes sous-représentés aux programmes d'apprentissage est régulièrement abordée dans le cadre du programme PEMS et constitue une priorité du plan stratégique de la Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle.

Ajustement de la formation en marché du travail

Dans son budget 2017, le gouvernement fédéral a annoncé un financement supplémentaire de 1,8 milliard de dollars, sur une période de 6 ans, pour l'élargissement des ententes sur le développement du marché du travail afin d'aider les Canadiens à trouver un emploi, à accroître leurs possibilités de formation, à renforcer leurs compétences et à acquérir une expérience importante.

Les investissements dans ce programme assureront la continuité des services à l'emploi essentiels fournis par TravailNB aux Néo-Brunswickois qui ont besoin d'aide pour trouver un emploi, suivre une formation et améliorer leurs compétences.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Personnes en interruption d'emploi ou qui cherchent à perfectionner leurs compétences

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes

Autres caractéristiques :

Autres caractéristiques : Personnes ayant un handicap, travailleurs, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants

Période de réalisation de l'ACS+ : Inconnue

Augmentation du salaire minimum

Dans un contexte économique difficile, il est important de procéder à des rajustements du salaire minimum en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) afin de protéger le niveau de vie de nos travailleurs à faible revenu et de veiller à ce que le Nouveau-Brunswick demeure concurrentiel par rapport aux provinces de l'Atlantique voisines.

Les quelque 19 300 travailleurs touchant le salaire minimum au Nouveau-Brunswick sont de tous âges, de tous sexes et de tous statuts socio-économiques. Toutefois, certains groupes surreprésentés parmi les salariés rémunérés au salaire minimum ont le plus à gagner des augmentations du salaire minimum, comme les femmes (54,2 % des salariés qui travaillent au salaire minimum), les jeunes (37 %) et les personnes ayant un niveau de scolarité secondaire ou moindre (72 %).

Le 1^{er} avril 2024, le salaire minimum sera augmenté de 55 cents, ce qui le portera à 15,30 dollars de l'heure.

Sources de données : Sources de données internes

** Lacunes dans les données – en raison de limitations d'accès aux données, on ne sait pas exactement dans quelle mesure les groupes défavorisés ou dignes d'équité au Nouveau-Brunswick seront touchés par l'augmentation du salaire minimum.*

Population cible : Néo-Brunswickois rémunérés au salaire minimum

Avantages directs :

Genre :

Équilibre des genres⁴

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, certaines études secondaires, diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ toujours à jour

⁴Les postes sont considérés comme équilibrés entre les genres, sauf si un genre particulier est touché par le poste à 60 % ou plus.

Fonds d'aide au logement pour les élèves fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire

Les priorités du gouvernement, à savoir la croissance du marché du travail et de l'économie du Nouveau-Brunswick et le positionnement de la province en tant que destination de classe mondiale en matière d'enseignement postsecondaire, nécessitent de tenir compte de la réalité selon laquelle notre croissance rapide a rendu le logement moins abordable et moins accessible, en particulier pour les jeunes qui étudient dans notre province.

C'est pourquoi le gouvernement a prévu un investissement unique de 12,8 millions de dollars pour donner le coup d'envoi d'un engagement de financement sur 25 ans pour le Fonds d'aide au logement sur les campus pour les élèves fréquentant des universités publiques. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) administrera le Fonds et invitera les universités publiques à soumettre des propositions de construction de logements abordables et accessibles sur les campus. Cette mesure devrait permettre de créer jusqu'à 3 300 nouveaux « lits ».

Le Fonds contribuera aux efforts globaux visant à accroître l'accessibilité du logement et à augmenter les taux d'inscription dans nos établissements publics d'enseignement postsecondaire, y compris les universités et les collèges communautaires.

Sources de données : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada, organisations internationales

**Lacunes dans les données – aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle sur les répercussions précises de cette initiative sur les différents groupes.*

Population cible : Élèves fréquentant les établissements publics d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures et les jeunes adultes

Autres caractéristiques :

Étudiants, Nouveaux arrivants, Personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+

Période de réalisation de l'ACS+ : Inconnue

Approche adaptée de l'ACS+ : EPFT s'engage à faire en sorte que les nouveaux logements sur le campus soient abordables et accessibles aux personnes en situation de handicap, tout en respectant les coûts et les réalités du marché du travail. En cas de répercussions négatives, EPFT a tissé des relations étroites avec les établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick et collaborera avec eux pour veiller à ce que la vision du gouvernement en matière de logements abordables et accessibles sur les campus soit respectée.

Financement de l'établissement des immigrants

Le Nouveau-Brunswick doit veiller à ce que les nouveaux arrivants et les collectivités disposent de services et de programmes qui favorisent une inclusion et un maintien importants dans toute la province. Les services d'établissement pour les nouveaux arrivants comprennent l'information, l'orientation, l'aiguillage et la formation, ainsi que des programmes qui soutiennent l'inclusion dans la collectivité.

La croissance démographique récente de la province a entraîné une augmentation de la demande de services d'établissement, que la province soutient au moyen du Programme de financement des programmes d'établissement. Selon Statistique Canada, en date du 22 février, la population du Nouveau-Brunswick est estimée à 847 300 habitants. Cela représente une augmentation d'environ 79 200 (+ 10,3 %) depuis le début de l'année 2018. Cet investissement répondra à cette demande croissante.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Immigrants, permanents ou temporaires

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Communautés racisées, étudiants, travailleurs, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, populations anglophones, populations francophones
Populations francophones, ménages comptant une seule personne, parents, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Fonds d'entente de développement avec les Premières Nations

Le Fonds d'entente de développement avec les Premières Nations vise à améliorer de manière substantielle la vie des membres des Premières Nations de manière mesurable. Ce fonds dédié appuiera les ententes de développement entre la province et les communautés des Premières Nations qui définissent les priorités identifiées lors d'un processus de négociation dirigé par les Premières Nations. Ces priorités comprennent, entre autres, le logement, les améliorations communautaires, les mises à niveau de l'infrastructure civile, le soutien aux activités récréatives et culturelles, ainsi que le développement économique.

Au mois de mars 2024, la province a conclu des ententes de développement de ce type avec quatre (4) des quinze (15) communautés des Premières Nations de la province.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones, Personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Fonds pour la préconstruction et les infrastructures de logement

Les investissements du Fonds pour la préconstruction et les infrastructures de logement ont pour but d'augmenter le nombre de projets de construction de logements dans la province et de créer davantage de logements sûrs et abordables pour les Néo-Brunswickois.

Il s'agit notamment d'accroître la construction de logements qui offrent des options abordables aux personnes à faible revenu, aux populations en âge de travailler, aux nouveaux arrivants, aux étudiants, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, ce qui inclut une conception sans obstacle, en particulier dans les petites collectivités et les zones rurales du Nouveau-Brunswick.

Sources des données : Aucune précisée

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Les Néo-Brunswickois veulent des logements sûrs et abordables

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Faible revenu

Revenu moyen

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes, personnes âgées

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap physique, étudiants

Travailleurs, peuples autochtones, nouveaux arrivants, populations en région rurale ou éloignée, ménages comptant une seule personne, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Augmentation de la Prestation pour personnes âgées à faible revenu

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a approuvé une augmentation de 200 \$ à la Prestation pour les personnes âgées à faible revenu. Cette prestation annuelle sera donc portée à 600 \$, montant qui sera indexé sur l'inflation chaque année, à partir de l'année de prestation 2025.

Cette prestation touchera environ 44 000 personnes âgées partout au Nouveau-Brunswick. Étant donné que la majorité des personnes âgées sont des femmes, on s'attend à ce qu'elle profite davantage aux femmes qu'aux hommes.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Personnes âgées à faible revenu du Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Femmes

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Personnes âgées

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante

– ACS+ toujours à jour

Programme d'équipement de réadaptation pour personnes âgées / Programme de prêt d'équipement médical

La Croix-Rouge canadienne reçoit une subvention annuelle du ministère du Développement social pour fournir de l'équipement médical aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick dans le cadre du Programme d'équipement de réadaptation pour personnes âgées. Toute personne ayant besoin d'équipement médical pour être plus en sécurité à la maison peut s'inscrire du Programme de prêt d'équipement médical (HELP). Grâce à ces deux programmes, la Croix-Rouge fournit de l'aide aux personnes âgées et aux personnes qui ont des problèmes de mobilité, des maladies ou des blessures, ce qui leur permet de retourner plus tôt que prévu à leur domicile après leur séjour à l'hôpital.

Il s'agit de prêts d'équipement à court terme et sans frais aux personnes âgées et autres personnes ayant besoin de fauteuils roulants, de déambulateurs, de chaises d'aisance et d'aides pour salle de bains, de béquilles, de cannes, de poignées pour le lit ainsi que d'autres équipements médicaux durables.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Les données sont limitées en ce qui concerne les personnes qui reçoivent des prestations dans le cadre du Programme d'équipement de réadaptation pour Programme de prêt d'équipement médical (HELP).*

Population cible : Personnes âgées et population générale du Nouveau-Brunswick qui ont besoin d'équipement spécialisé pour les aider à rester indépendantes et à accroître leur sécurité à domicile

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes, personnes âgées

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap physique, Travailleurs

Période de réalisation de l'ACS+ : Inconnue

Augmentation des salaires des préposés aux services de soutien à la personne travaillant dans des établissements résidentiels pour adultes et fournissant des services de soutien à domicile

Pour aider à relever les défis de recrutement et de rétention dans le secteur des services sociaux, le gouvernement fournira une augmentation de salaire de 2 % aux travailleurs du soutien à domicile et des établissements résidentiels pour adultes en 2023-24.

L'augmentation des salaires des préposés des services de soutien à la personne profitera directement à de nombreuses femmes en âge de travailler qui fournissent des services d'aide dans des établissements résidentiels pour adultes ou dans le cadre de soins à domicile. Cette augmentation de salaire contribuera au recrutement et au maintien en poste de ce groupe professionnel essentiel, garantissant ainsi la continuité et la qualité des soins en maintenant en poste des soignants qualifiés. Par conséquent, les personnes bénéficiant de services dans des établissements résidentiels pour adultes ou de soins à domicile en profiteront également, car il y aura davantage de travailleurs disponibles pour répondre à leurs besoins.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Il y a des limites dans les données relatives aux préposés des services de soutien à la personne qui travaillent dans des établissements résidentiels pour adultes ou qui fournissent des services de soins à domicile.*

Population cible : Préposés aux services de soutien à la personne travaillant dans des établissements résidentiels pour adultes et fournissant des soins à domicile

Avantages directs :

Genre :

Femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes

Autres caractéristiques :

Travailleurs

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Nouvelle *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*

Une nouvelle *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* est entrée en vigueur en janvier 2024. La nouvelle *Loi* met l'accent sur l'intérêt supérieur et les droits des enfants et des jeunes, par opposition à ceux de leurs parents. Cette loi autonome, axée sur l'enfant, remplace diverses dispositions de la *Loi sur les services à la famille* et met davantage l'accent sur les placements auprès de la parenté, la détection et l'intervention précoces, les pratiques collaboratives et les services aux jeunes adultes jusqu'à l'âge de 26 ans.

La mise en œuvre de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* au Nouveau-Brunswick représente un changement transformateur visant à donner la priorité au développement holistique et à la sécurité des enfants et des jeunes de la province. L'approche axée sur l'enfant garantit que les populations vulnérables, notamment les personnes de diverses identités de genre, les ménages à faible revenu et les communautés marginalisées, reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour s'épanouir.

En s'attaquant aux obstacles systémiques et en favorisant la collaboration entre les intervenants, la *Loi* améliore non seulement le bien-être des générations actuelles, mais jette aussi les bases d'un avenir plus équitable et inclusif pour tous les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick.

Sources de données : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Enfants, jeunes, familles, parents-substituts, fournisseurs de services et professionnels

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures et les jeunes adultes

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, personnes ayant un handicap, étudiants, peuples autochtones, communautés racisées, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, parents, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ toujours à jour

Itinérance : Intervention d'urgence, soutien et logement

L'augmentation rapide du nombre de sans-abri dans toutes les régions de la province a obligé le ministère du Développement social à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement et des partenaires communautaires. Cette réponse comprend un financement ciblé et axé sur les résultats pour les centres d'hébergement d'urgence, des services professionnels de proximité pour orienter les personnes en situation d'itinérance vers les services, des centres communautaires fournissant des services et des abris en cas d'événements météorologiques extrêmes et des services de soutien au logement.

Le ministère du Développement social travaille sur des solutions visant à traiter à la fois les flux d'entrée de l'itinérance (augmentation de la demande de lits et de services d'accompagnement) et les flux de sortie de l'itinérance (augmentation de l'offre de lits et de services d'accompagnement).

Cette mesure profitera aux personnes en situation de grande pauvreté et qui peuvent avoir des besoins complexes, en leur garantissant l'accès à un logement sûr et adéquat.

Sources de données : Statistique Canada, Autres sources de données externes

**Lacunes dans les données – Les données relatives aux personnes en situation d'itinérance chronique sont limitées.*

Population cible : Néo-Brunswickois en situation d'itinérance

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, Personnes ayant un handicap, communautés racisées, Peuples autochtones, Populations urbaines, Ménages monoparentaux, Certaines études secondaires, diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Supplément pour les ménages bénéficiaires de l'aide sociale

Les taux actuels de l'aide sociale sont indexés sur l'inflation depuis 2021. Les personnes qui dépendent de l'aide sociale ont du mal à se loger et à se nourrir, car les prix n'ont jamais été aussi élevés depuis des décennies.

En plus d'augmenter les taux d'aide sociale au taux d'inflation, à l'automne 2023, le gouvernement a investi dans un nouveau supplément mensuel de 200 \$ par ménage. Cela représente une augmentation de 17 % à 31 % par rapport aux niveaux d'aide existants. Environ 21 000 ménages bénéficiant de l'aide sociale, ainsi que plus de 240 clients du programme Services d'engagement jeunesse, bénéficieront de ce changement.

En s'attaquant aux difficultés financières auxquelles sont confrontées ces personnes et ces familles, le supplément contribue à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être général. Il permet aux bénéficiaires de mieux faire face aux dépenses essentielles, ce qui favorise une plus grande stabilité et résilience au sein de la communauté.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Bénéficiaires de l'aide sociale et des services d'engagement jeunesse au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibre des genres

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes, enfants ou futures générations

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap, étudiants, travailleurs, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, certaines études secondaires, diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Augmentation salariale : Foyers de groupe, placements d'enfants en particulier

Les travailleurs des foyers de groupe et les travailleurs sociaux jouent un rôle vital en fournissant des services de soutien essentiels aux enfants et aux jeunes vulnérables du Nouveau-Brunswick.

L'augmentation des salaires des travailleurs des foyers de groupe et des travailleurs sociaux aura une incidence positive directe sur de nombreuses femmes en âge de travailler qui fournissent ces services essentiels dans les foyers de groupe ou les établissements de placement particulier d'enfants. Cette augmentation de salaire contribuera au recrutement et au maintien en poste de ce groupe professionnel essentiel, garantissant ainsi la continuité et la qualité des soins en maintenant en poste des soignants qualifiés.

Par conséquent, les personnes bénéficiant de services dans des foyers de groupe ou d'établissements de placement particulier d'enfants en profiteront également, car il y aura un plus grand nombre de travailleurs disponibles pour répondre à leurs besoins, ce qui améliorera en fin de compte la qualité des soins prodigués.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Il y a des limites de données liées aux travailleurs des services humains qui travaillent dans les foyers de groupe et les placements d'enfants en particulier.*

Population cible : Travailleurs en foyer de groupe et travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick travaillant dans des établissements de placements particuliers d'enfants

Avantages directs :

Genre :

Femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes, adultes

Autres caractéristiques :

Étudiants, travailleurs, certaines études secondaires, diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, certificat d'apprentissage ou autre certificat ou diplôme d'une école de métier, diplôme ou certificat d'études collégiales ou non universitaires

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Sécurité – Augmentation des incidents dans les centres de service

En raison d'une augmentation du nombre d'incidents survenant dans les centres de service de Service Nouveau-Brunswick, la corporation a embauché des agents de sécurité dans quatre de ses emplacements (Fredericton, Saint John, Moncton et Woodstock).

Cela offrira un environnement plus sûr pour le personnel des centres de service ainsi que pour les membres du public qui utilisent leurs services. Depuis l'embauche des agents de sécurité en septembre 2023, il y a eu une diminution du nombre d'incidents violents. Le personnel des centres de service bénéficie également d'un niveau de confort plus élevé.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Le personnel des centres de service de Service Nouveau-Brunswick et les membres du public qui accèdent aux centres de service

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Travailleurs

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Jeux du Canada 2029 – Programme de développement des sports – Équipe locale

Les Jeux d'été du Canada 2029 auront lieu au Nouveau-Brunswick et ils offriront une occasion unique de susciter le changement dans le système sportif provincial. Ce financement vise à améliorer les programmes dans le système sportif.

Un financement versé directement aux athlètes, aux entraîneurs et aux officiels, et une capacité de leadership accrue aideront à mettre sur pied des programmes sûrs, accessibles et de qualité. En outre, il comblera les lacunes dans les parcours de développement des athlètes, y compris les programmes d'équipes provinciales visant à améliorer les performances.

Le programme des Jeux du Canada a presque atteint un équilibre des genres. Aux derniers Jeux d'été du Canada, en 2022, 48 % des athlètes du Nouveau-Brunswick étaient des femmes. Toutefois, dans le système sportif du Nouveau-Brunswick, le taux de participation global n'est que de 39 %. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TPC) s'efforce d'atteindre cet équilibre et s'emploie à offrir des options plus inclusives pour toutes les identités de genre.

Cela complète le financement des programmes existants visant à impliquer davantage d'enfants et de jeunes dans le sport. Cela inclut une attention particulière aux filles, aux jeunes autochtones, aux personnes handicapées et à ceux qui font face à des obstacles financiers d'accès.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Athlètes et entraîneurs du Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ mise à jour

Approche adaptée de l'ACS+ : TPC déploie des efforts continus, notamment en matière de financement et de ressources, pour accroître la participation des groupes méritant l'équité, y compris les femmes et les filles, les jeunes autochtones et les personnes handicapées. Ce financement soutiendra davantage ces efforts.

Amélioration des services et de la réponse à la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick

Les femmes et les populations marginalisées sont exposées à des risques de violence sexuelle plus élevés, particulièrement dans les établissements de formation postsecondaires.

L'Accord de contribution Canada-Nouveau-Brunswick sur l'amélioration des services et de la réponse à la violence sexuelle dans les établissements d'enseignement postsecondaire se concentre sur l'amélioration de la réponse à la violence sexuelle dans les établissements d'enseignement postsecondaire publics du Nouveau-Brunswick par la prestation directe de services et la formation de la communauté du campus pour sensibiliser davantage et améliorer la réponse aux survivantes.

Cette initiative favorise la création de milieux plus sûrs pour les personnes, quel que soit leur genre, sur les campus, la réduction de la stigmatisation et un accès équitable aux ressources et à la justice pour les personnes survivantes. Elle contribue ainsi à l'avancement de l'égalité des genres au sein des établissements de formation et au-delà.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Population étudiante qui fréquente un établissement postsecondaire public au Nouveau-Brunswick et qui est victimes de violence sexuelle

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Jeunes adultes

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, étudiants, communautés racisées, peuples autochtones, populations anglophones, populations francophones, personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ :

Existante – ACS+ mise à jour

Approche adaptée de l'ACS+ : Le contenu de la formation peut porter directement sur les facteurs de risque supplémentaires pour la communauté 2ELGBTQI+, la population étudiante autochtone, la population étudiante ayant un handicap et la population étudiante de moins de 19 ans. Il est important d'envisager de quelle manière les campus offriront un soutien d'affirmation identitaire aux personnes survivantes de la violence sexuelle, en particulier aux personnes 2ELGBTQI+ et aux Autochtones.

Lignes d'aide téléphonique pour répondre à la violence fondée sur le genre (VFG)

En 2021, le gouvernement fédéral s'est engagé à accorder un financement temporaire de 30 millions de dollars (jusqu'en 2025-2026), réparti entre 13 gouvernements provinciaux et territoriaux pour maintenir les lignes de crise pour répondre à la VFG déjà en place. L'Accord de contribution entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur les lignes de crise pour répondre à la VFG (2023-2026) appuiera les organismes sans but lucratif qui offrent déjà ce service. Ces organismes ont fait face aux répercussions de la pandémie de COVID-19 en répondant aux situations de crise liées à la VFG, pour ensuite adapter leurs services une fois la pandémie terminée.

Sources de données : Sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Personnes survivantes de VFG partout dans la province

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Personnes transgenres et personnes de diverses identités de genre⁵

Répartition du revenu :

À faible revenu, à revenu moyen

Répercussions sur les générations :

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, personnes ayant un handicap physique, personnes ayant un handicap mental, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, populations anglophones, populations francophones

Période de réalisation de l'ACS+ :

Existante – ACS+ mise à jour

⁵Toute personne présentant un risque accru de violence sexiste sera touchée par cette initiative, y compris les personnes transgenres et de divers genres.

Prévenir les homicides conjugaux au Canada atlantique : Regarder en arrière pour envisager la voie à suivre

« Prévenir les homicides conjugaux dans les provinces de l'Atlantique : Une rétrospective pour aller de l'avant » est une étude rétrospective de 10 ans qui recueillera des données sur les homicides conjugaux dans les provinces de l'Atlantique afin de documenter précisément les tendances et les schémas. L'étude est financée par un Accord de contribution Canada-Nouveau-Brunswick et sera conclue en mars 2025.

Les tendances relevées permettront de déterminer les domaines prioritaires pour la prévention des homicides conjugaux au Nouveau-Brunswick et guideront l'orientation du Réseau atlantique d'examen des homicides au sein de la famille.

Cette étude offre une occasion unique de mieux comprendre la dynamique de la violence à risque élevé entre partenaires intimes. En procédant à l'analyse des tendances et des modèles de la dernière décennie, la recherche mettra en lumière les facteurs de risque associés aux homicides conjugaux dans le but de prévenir les situations à risque élevé.

Sources de données : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Femmes survivantes de VC/VPI au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Principalement avantageux pour les jeunes, les enfants ou les générations futures, les jeunes adultes et les adultes

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, populations anglophones, populations francophones, parents

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ toujours à jour

Approche adaptée de l'ACS+ : Égalité des femmes, en collaboration avec les responsables du projet de recherche, a examiné en détail les questions de confidentialité liées à la publication d'information sur les homicides conjugaux. L'organisme a pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des transferts de données et la confidentialité de toutes les personnes participant à la recherche.

Sensibilisation des Autochtones à la violence conjugale et à la violence entre partenaires intimes (VC/VPI)

L'Accord de contribution entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur la sensibilisation des Autochtones à la violence conjugale et à la violence entre partenaires intimes (VC/VPI) élargira le Programme sensibilisation des Autochtones à ce domaine, en partenariat avec des centres de santé ciblés des Premières Nations qui assurent la direction, la dotation en personnel et la prestation ce programme dans leur région.

Le programme offre des services spécialisés aux femmes autochtones et à leurs enfants dans les communautés suivantes : Natoaganeg (Eel Ground), Esgenoôpetitj (Burnt Church), Metepenagiag (Red Bank), Neqotkuk (Tobique), Wotstak (Woodstock), Elsipogtog (Big Cove), Tjipoptotig (Bouctouche), L'nui Menikuk (Indian Island), Sitansisk (St. Mary's), Welamukotuk (Oromocto) et Bilijk (Kingsclear). Des services sont également proposés aux femmes autochtones qui résident dans les régions géographiques environnantes.

Ce programme contribue à éliminer les obstacles et à atténuer les inégalités qui sévissent dans les services offerts à une population vulnérable au Nouveau-Brunswick. Le programme propose des mesures de soutien et des services spécialisés, culturellement adaptés et sécuritaires aux femmes autochtones et aux personnes bispirituelles, transgenres, lesbiennes, gaies et bisexuelles qui subissent violence d'un partenaire intime. Pour assurer la sécurité et le bien-être général, ces mesures de soutien et ces services spécialisés seront dirigés et offerts par des personnes autochtones au sein des communautés des Premières Nations.

Sources de données : Statistique Canada, autres sources de données

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Les femmes autochtones et leurs enfants, dans onze communautés des Premières Nations, et les femmes autochtones hors réserve dans ces régions géographiques

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Personnes transgenres et personnes de diverses identités de genre

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, Peuples autochtones, Personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ mise à jour

Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre

Le PAN VFG, lancé en 2022, est mis en œuvre par l'entremise d'accords bilatéraux avec l'ensemble des provinces et territoires (2023-2027) de sorte à tirer parti des approches fédérales et provinciales actuelles pour lutter contre la VFG. L'Accord de paiement de transfert entre le Canada et le Nouveau-Brunswick concernant la mise en œuvre du PAN VFG vise la lutte contre la VFG au Nouveau-Brunswick selon différents points de vue. Il comporte des mesures de prévention de la VFG ainsi que des mesures de soutien et des services pour les personnes qui en sont victimes. Les mesures précises du plan ont pour but d'appuyer différentes populations, dont les femmes et les filles autochtones et les personnes 2ELGBTQI+.

Les populations affectées sont vastes en raison de la nature du plan de mise en œuvre. Le plan présente un éventail d'activités visant l'élimination des obstacles nuisant à l'accès aux services, le soutien des enfants exposés à la VFG et la sensibilisation de la population. De plus, il prévoit des ressources pour l'élaboration de programmes destinés aux auteurs de VFG afin de prévenir la récidive.

Sources de données : Statistique Canada, Organisations internationales

**Lacunes statistiques – Données limitées sur la VPI dans les communautés autochtones du Nouveau-Brunswick, donc des données fédérales ont été utilisées.*

Population cible : Les personnes du Nouveau-Brunswick victimes de VFG, les auteurs de violence genrée et les personnes qui travaillent avec les victimes, ainsi que l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick (afin d'améliorer la compréhension de la violence fondée sur le genre, des relations saines et de l'égalité des genres)

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion sur les générations

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, populations anglophones, populations francophones

Période de réalisation de l'ACS+ : Existante – ACS+ toujours à jour

Approche adaptée de l'ACS+ : Le plan de mise en œuvre prévoit l'affectation de ressources à l'élaboration de programmes cohérents fondés sur des données probantes destinés aux agresseurs. Ces programmes aideront les personnes qui causent des préjudices à abandonner des comportements malsains.

Vers l'avant

Cet Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre poursuit et augmente la portée de nos efforts collectifs pour examiner les différents effets des décisions budgétaires sur les groupes de personnes au Nouveau-Brunswick et en rendre compte. L'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2024 s'inscrit dans la volonté affirmée du GNB de promouvoir l'exhaustivité et la transparence. Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion demeurent des éléments essentiels de la prise de décisions.

Pour l'énoncé de cette année, nous avons ciblé 49 postes budgétaires, comparativement à 40 en 2023, et 17 en 2022. Nous avons sondé les responsables des ministères de même que les champions et championnes de l'ACS+ concernant la manière dont a été abordée l'ACS+.

En conclusion, intégrer davantage les considérations liées au genre et à la diversité dans le processus budgétaire est crucial pour favoriser l'inclusivité, la diversité, l'équité et l'accessibilité au sein des opérations gouvernementales. En reconnaissant et en abordant les besoins et les expériences diverses de toutes les personnes, le gouvernement peut assurer que les politiques et les budgets reflètent les réalités des communautés qu'ils desservent. À l'avenir, il est impératif de poursuivre une approche pangouvernementale afin d'établir des objectifs et des engagements clairs pour développer davantage les rapports sur l'impact de l'égalité des genres et de la diversité partagés dans la déclaration annuelle sur l'impact de l'égalité des genres. Grâce à des efforts soutenus et collaboratifs, nous pouvons continuer à créer un processus budgétaire plus réactif et équitable pour tous les Néo-Brunswickois.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet de ce processus, nous vous invitons à nous en faire part. [Communiquez avec nous](#).

Remerciements

L'Égalité des femmes et le ministère des Finances et du Conseil du Trésor tiennent à remercier sincèrement les nombreux responsables de programmes ministériels, les directrices et directeurs des finances et les champions et championnes de l'ACS+ du gouvernement qui ont contribué à la réalisation de cet énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre. De plus, nous tenons à souligner l'engagement de nos collègues du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à fournir des données cohérentes et fiables sur la main-d'œuvre, désagrégées selon le genre.

-
- ¹ [Estimations de la population, trimestrielles \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ² [Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et genre \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ³ [Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 — Nouveau-Brunswick \[Province\] \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ⁴ [Population par citoyenneté et statut d'immigrant, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ⁵ [Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ⁶ [Estimations des composantes de la migration interprovinciale, trimestrielles \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ⁷ [Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et genre \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ⁸ Information fournie par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
 - ⁹ Statistique Canada définit « Hommes+ » comme incluant les hommes et certaines personnes non binaires.
 - ¹⁰ Statistique Canada définit « Femmes+ » comme incluant les femmes et certaines personnes non binaires.
 - ¹¹ [Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Nouveau-Brunswick \[Province\] \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ¹² [Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ¹³ [Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Nouveau-Brunswick \[Province\] \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ¹⁴ [Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles \(statcan.gc.ca\)](#)https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410006401&request_locale=fr
 - ¹⁵ [Proportion des femmes et des hommes travaillant dans les professions, données annuelles \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ¹⁶ [Enquête sur la population active : fichier de microdonnées à grande diffusion \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ¹⁷ [Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Nouveau-Brunswick \[Province\] \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ¹⁸ [Nouvelles données sur l'incapacité au Canada, 2022 \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ¹⁹ Information fournie par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
 - ²⁰ [Femmes en situation de handicap et femmes sourdes ou malentendantes, Logement et Violence \(gbvlearningnetwork.ca\)](#)
 - ²¹ [Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Nouveau-Brunswick \[Province\] \(statcan.gc.ca\)](#)
 - ²² [Les communautés autochtones – Affaires autochtones \(gnb.ca\)](#)
 - ²³ [Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Nouveau-Brunswick \[Province\] \(statcan.gc.ca\)](#)